	Note à l'attention du lecteur : Pour naviguer plus aisément au sein du document, cliquez sur les liens hypertextes insérés dans les trois tableaux récapitulatifs de présentation de la formation (pages 7, 8 et 9). La combinaison « *Ctrl* + *Home* » vous ramène ici... Bonne lecture !

Département pédagogique

Profil d'enseignement

Bachelier A.E.S.I. orientation

Éducation physique

Année académique 2020-2021

Haute École Charlemagne : nos Valeurs

Par l'engagement et la qualité du travail de ses équipes, la Haute École Charlemagne offre à chaque étudiant la possibilité de vivre et partager ses valeurs essentielles :

- **La démocratie** : la HECh forme ses étudiants au respect des libertés et droits fondamentaux de l'Homme, à l'exercice du libre arbitre, au développement de connaissances raisonnées et à l'exercice de l'esprit critique ;

- **L'ouverture** : la HECh accompagne ses étudiants pour qu'ils deviennent des citoyens libres et responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle ;

- **La démarche scientifique** : la HECh forme ses étudiants à la recherche de la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance ;

- **La neutralité** : la HECh accueille chaque étudiant sans discrimination, développe chez ceux-ci la liberté de conscience et de pensée, stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes ni les savoirs ;

- **L'émancipation sociale** : la HECh amène les étudiants à s'approprier progressivement des savoirs et à acquérir des compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle. Face aux inégalités sociales, elle soutient les plus défavorisés, les rend confiants en eux et conscients de leurs potentialités afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine. Elle leur permet de construire leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

Note liminaire

Actuellement de niveau 6 dans le Cadre Européen des Certifications, la formation initiale des enseignants vise l'acquisition de compétences et d'aptitudes au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive : acquisition de savoirs approfondis ; compréhension critique de théories et de principes ; développement du sens de l'innovation en vue de résoudre des problèmes complexes et imprévisibles ; gestion d'activités ou de projets professionnels complexes ; prise de responsabilités en matière de développement professionnel individuel et collectif. [1]

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignants sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale. [2]

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignants d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXIe siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant. [3]

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de répondre à ce cahier des charges ambitieux et outillés pour contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation en six axes : formation disciplinaire, formation à et par la communication, formation à et par la pratique, formation didactique et pédagogique, formation en sciences humaines et sociales, formation à et par la recherche.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignants auront acquis la maitrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futurs élèves à la maitrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés. [4]

[1] Le Décret définissant la Formation Initiale des Enseignants (D. 07-02-2019 ; M.B. 05-03-2019) relève la formation à un niveau 7, qui fixe un niveau de spécialisation accru dans le domaine de la recherche et de la conscience critique. La mise en application de ce décret a été reportée à 2021-2022.
[2] Décret portant les livres 1 et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun du 3 mai 2019, article 1.4.1-1.
[3] Pacte pour un enseignement d'excellence, Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017.
[4] Décret définissant la formation initiale des enseignants (D. 07-02-2019 / M.B. 05-03-2019) Art.8.

Référentiel de compétences de l'enseignant

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

a. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

a. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
b. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
c. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
d. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté.
e. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.

3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

a. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
b. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
c. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

a. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
b. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
c. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
d. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

a. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
b. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
c. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
d. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
e. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.
f. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Profil d'enseignement :
Bachelier A.E.S.I. en Éducation physique

Secteur : Sciences humaines et sociales
Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation
Niveau CFC : Bachelier professionnalisant, niveau 6
Implantation : Les Rivageois, Liège
Président du jury : La Direction de Département
Secrétaire du jury : Madame Julie Hirt

Au sein de notre formation professionnalisante de Bachelier en Éducation Physique, pour rencontrer le référentiel de compétences ainsi que les objectifs de formation et acquis d'apprentissage terminaux, divers moyens, méthodes et activités seront mis en place tout au long du parcours académique. Cette diversité de dispositifs d'enseignement et d'apprentissage permettra une recherche optimale de la cohérence de formation et la mise en œuvre, de manière intégrée, de l'ensemble des compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive.

Ainsi, plusieurs projets intégrateurs pourront s'inscrire dans cette dynamique et concrétiser l'action formatrice : le projet Saint-Nicolas, dans l'enseignement fondamental spécialisé, le module « observation », les séances de micro-training, le stage de remise en forme à Spa, le stage de ski en Suisse, le projet de psychomotricité dans l'enseignement maternel, le projet Zatopek…

En outre, la pratique individuelle de terrain permettra au futur Bachelier de prester des stages didactiques pour chaque forme et degré d'enseignement au sein desquels son diplôme pourrait l'amener à prester ultérieurement : enseignements fondamental (maternelle et primaire), secondaire inférieur, technique/professionnel et spécialisé.

Ces activités d'intégration professionnelle formeront un tout cohérent avec l'ensemble des cours de formation commune, mais aussi des unités de formations spécifiques théoriques, méthodologiques et pratiques. Dans cette perspective, la formation scientifique se trouve elle-même aussi au cœur des projets intégrateurs menés avec les étudiants.

Enfin, une solide formation complémentaire enrichira le curriculum de formation, en collaboration avec divers partenaires comme l'Adeps, la Ligue Francophone Belge de Sauvetage, le Club Alpin Belge… pouvant déboucher sur l'obtention de brevets officiels supplémentaires (brevet supérieur de sauvetage-BSSA, brevet escalade-CATAGSAE…).

Tous ces moyens mis en œuvre permettront à l'étudiant bachelier en Éducation Physique de concrétiser son projet fondamental entrepris, à savoir, devenir Enseignant en Éducation Physique, formé prioritairement pour enseigner auprès des enfants depuis l'enseignement maternel et primaire jusqu'à l'enseignement secondaire ; et cela en adéquation avec les valeurs essentielles définies tant par Wallonie-Bruxelles Enseignement que par le projet pédagogique, social et culturel défini au sein de notre Haute École Charlemagne.

Bloc 1

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
AS-AFP [prér. Stages-2]	24	*Activités sportives et AFP* : - Ateliers de formation professionnelle (120h) - Sports Partim A (40h) - Sports Partim B (40h) - Activités d'expression : Athlétisme et/ou Danse (40h) - Natation (28h) - Gymnastique (40h)	308	Q1+Q2
Stages-1	4	Stages pédagogiques (2 semaines)	60	Q1+Q2
ML-1 [prér. ML-2]	4	Maîtrise orale et écrite de la langue française	54	Q1+Q2
PGEN	2	Pédagogie générale	24	Q1
IDE	1	Identité de l'enseignant	12	Q1
PDEV-1	2	Psychologie du développement [A]	24	Q1
PAPP-1	2	Psychologie des apprentissages [A]	24	Q1
PREL	2	Psychologie de la relation et de la communication [A]	24	Q1
PHYSIO-1a [prér. PHYSIO-2a]	2	Physiologie	24	Q1
BMÉCA-1a	3	Analyse du mouvement	36	Q1
DOENS	1	Dossier de l'enseignant	12	Q2
IR	1	Initiation à la recherche	14	Q2
PHILO	2	Philosophie et histoire des religions [A]	24	Q2
ATDC	1	Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre [A]	14	Q2
PHYSIO-1b [prér. PHYSIO-2a]	2	Physiologie	24	Q2
BMÉCA-1b	3	Analyse du mouvement	36	Q2
PMOT-1 [prér. PMOT-2]	2	Psychomotricité	20	Q2
EDSA	2	Éducation à la santé	20	Q2

Cette grille prévisionnelle de cours ne contient pas les activités optionnelles de la formation (comme les répétitions, les remédiations, les éventuelles activités d'aide à la réussite, etc.).

Légende-couleurs :	**Corequis Bloc 2** : AFP-2 + Stages-2 + EAPP + TTECH-2a + TTECH-2b
1er quadrimestre	**Corequis Bloc 2** : PHYSIO-2a + PHYSIO-2b
2e quadrimestre	**Corequis Bloc 3** : Stages/AFP + DIFF + EPP

Bloc 2

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
AFP-2 [prér. Stages/AFP]	8	Ateliers de formation professionnelle	120	Q1+Q2
Stages-2 [prér. Stages/AFP]	10	Stages pédagogiques (4 semaines)	120	Q1+Q2
ML-2	2	Maîtrise orale et écrite de la langue française	24	Q1+Q2
OEE	2	Ouverture de l'école sur l'extérieur	15	Q1+Q2
SPORTS-2	3	Sports y compris l'éducation à la sécurité	40	Q1+Q2
EXPRES-2	3	Activités d'expression y compris l'éducation à la sécurité – Athlétisme et/ou Danse	40	Q1+Q2
NATA-2	3	Natation y compris l'éducation à la sécurité	28	Q1+Q2
GYM-2	3	Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité	40	Q1+Q2
PMOT-2	3	Psychomotricité	40	Q1+Q2
PAPP-2	2	Psychologie des apprentissages	24	Q1
PDEV-2	2	Psychologie du développement	24	Q1
GGEO	2	Technique de gestion de groupes et expression orale	24	Q1
MéTIC-2	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q1
PHYSIO-2a [prér. PHYSIO-3]	2	Physiologie	24	Q1
TTECH-2a	1	Théorie technique	18	Q1
EAPP	2	Évaluation des apprentissages	24	Q2
DÉONTO	1	Déontologie de la profession	14	Q2
APDC	1	Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre	14	Q2
FLES	1	Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »	10	Q2
PHYSIO-2b [prér. PHYSIO-3]	2	Physiologie	24	Q2
TTECH-2b	1	Théorie technique	18	Q2
BMÉCA-2	2	Analyse du mouvement	20	Q2
BIOM	2	Biométrie	20	Q2

Bloc 3

U.E.	ECTS	Activité(s) de l'Unité d'enseignement	H	Quadri
Stages/AFP	20	Stages pédagogiques (10 semaines) et Ateliers de formation professionnelle	360	Q1+Q2
DIFF	2	Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation	24	Q1+Q2
IAC	2	Initiation aux arts et à la culture [A/B]	28	Q1+Q2
SPORTS-3	2	Sports y compris l'éducation à la sécurité	40	Q1+Q2
EXPRES-3	1	Expression corporelle y compris l'éducation à la sécurité	16	Q1+Q2
NATA-3	1	Natation y compris l'éducation à la sécurité	26	Q1+Q2
GYM-3	1	Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité	16	Q1+Q2
TFE	16	Travail de fin d'études (y compris l'initiation à la recherche en éducation : 12h - Q1)	(12)	Q1+Q2
SOPOED	2	Sociologie et politique de l'éducation [A]	24	Q1
NEUTR	1	Formation à la neutralité [A]	20	Q1
ÉPIST	1	Notions d'épistémologie des disciplines	14	Q1
TTECH-3a	1	Théorie technique	18	Q1
BMÉCA-3	1	Analyse du mouvement	24	Q1
SAUV	1	Sauvetage, réanimation et premiers soins	26	Q1
EPP	1	Élaboration du projet professionnel	14	Q2
COPE	2	Étude critique des grands courants pédagogiques [A]	24	Q2
MéTIC-3	2	Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement	24	Q2
PHYSIO-3	2	Physiologie	24	Q2
TTECH-3b	1	Théorie technique	18	Q2

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **308** h
Intitulé de l'UE : **Activités sportives et Ateliers de formation professionnelle (AFP)**	

Volume en Crédits : **24** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **AS-AFP**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE Stages-2**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : quentin.forthomme@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Sports Partim A / ***Sports*** Partim B / ***Activités d'expression*** (Athlétisme et/ou Danse) / ***Natation*** / ***Gymnastique*** : Compétences 1a, 1b, 1c, 2c, 3b, 4c, 4d, 4e, 5b, 5c, 5d, 6a, 6b, 6c, 6e, 7a, 7b, 7c, 7d.

Ateliers de formation professionnelle : Compétences 1a, 1b, 1c, 2a, 2c, 2e, 4a, 4c, 4d, 4e, 5c, 5d, 6a, 6e.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Faire preuve d'assiduité, d'implication et de ponctualité aux cours.
- Maîtriser les habiletés techniques de base dans les activités physiques, sportives et d'expression et y compris la sécurité.
- Connaître les progressions d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression envisagées et y compris la sécurité passive et active.
- Connaître les règlements des différents sports ainsi que les règles d'arbitrage.
- Acquérir la connaissance théorique et pratique des critères de réussite et d'exécution des différents gestes techniques liés aux activités physiques, sportives et d'expression enseignées au cours.
- Acquérir une endurance générale et spécifique.
- Développer les capacités physiques de base (endurance, force, vitesse, vélocité, souplesse…).
- Développer les différentes filières énergétiques.
- Maîtriser les notions de rythme.
- Faire preuve d'expression artistique et corporelle.
- Témoigner d'une attitude positive et de savoir-être tels que fair-play, déontologie, esprit de corps, motivation, enthousiasme…
- Organiser et mettre en place des situations simples d'apprentissage dans les activités physiques, sportives et d'expression.
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris les Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.
- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.

CONTENU DE L'UE

SPORTS :

Garçons :
Sports Partim 1 :
Progressions dans les habiletés gestuelles en basket-ball, futsal et handball
Approche technique et tactique.
Sports Partim 2 :
Progressions dans les habiletés gestuelles en volley-ball Approche technique et tactique.
Progressions dans les habiletés gestuelles en sport raquette (badminton…)

Filles :
Sports Partim 1 :
Progressions dans les habiletés gestuelles en basket-ball, handball, badminton et floorball.
Approche technique et tactique.
Sports Partim 2 :
Progressions dans les habiletés gestuelles en volley-ball.
Approche technique et tactique. Progression dans les habiletés gestuelles en athlétisme.

ATHLÉTISME :

Préparation physique de base. Apprentissage de la technique de course. Méthodologie et pratique de la course d'endurance. Apprentissage technique des différentes disciplines suivantes :
- Lancer du javelot
- Saut en Hauteur
- 60m
- 60m haies.

DANSE (filles) :

Aérobic, step : pas de base, chorégraphies simples, éducation rythmique, développement de l'expression corporelle et de la créativité. Initiation au renforcement musculaire.

NATATION :

Travail de l'accoutumance ; perfectionnement de la technique des 4 nages ; préparation à une distance d'endurance (400m en Cr) Perfectionnement de la technique des virages pour un 100 mètres brasse et un 100 mètres 4 nages.

GYMNASTIQUE (garçons et filles) :

Maîtriser les exercices de base au sol et aux agrès, lier les éléments de base pour réaliser des enchaînements, assurer la sécurité tant passive qu'active.

ATELIERS DE FORMATION PROFESSIONNELLE (AFP) :

Selon les textes officiels : « L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. » (Circulaire ministérielle du 7 juin 2001)

Globalement, les Ateliers de Formation Professionnelle seront donc l'interface de formation entre la théorie, la pratique et la didactique. Concrètement, les principaux objectifs des AFP de ce premier bloc « Bac 1 » viseront à : - Faire découvrir aux étudiant(e)s le métier d'enseignant en Éducation physique, tant de manière conceptuelle que sur le terrain. - Travailler les compétences professionnelles et les outils nécessaires aux (futures) prestations d'enseignement, y compris la maîtrise orale et écrite de la langue maternelle. - Construire et vivre divers projets, dont les apports bénéficient tant aux élèves qui y sont animés qu'aux étudiants qu'ils mobilisent. - Développer de multiples exercices didactiques ainsi que les aspects pratiques de la formation disciplinaire et psychopédagogique. - Préparer et analyser les expériences de stage, faire émerger des compétences méthodologiques et un regard réflexif sur celles-ci. Les thématiques suivantes seront abordées au fil de l'année académique, en fonction du champ d'études envisagé : - Des séances de méthodes de travail pour l'étudiant (dans le cadre du Décret pour l'aide à la réussite). - L'observation en EPS : de la subjectivité vers une forme d'objectivité ? - Les champs de compétences et les programmes en Education physique ; le Décret Missions, les programmes d'enseignement de la FWB et des Villes et Communes. - La préparation de leçon (conception préalable d'une séquence d'activités). - L'interdisciplinarité dans l'enseignement. - L'organisation (des groupes et des apprentissages, matérielle, gestion de l'espace et du temps, organisation de projets). - La prise en charge d'un groupe, les commandements et la communication didactique. - Les interactions professeur et élève(s), y compris les incidents critiques. - Notions de didactiques des disciplines d'enseignement. - Notions d'arbitrage. - Remédiations. - … Plus que des vecteurs de formation, les microtrainings (activités d'enseignement mutuel) et les divers projets menés mobiliseront également de multiples apprentissages fondamentaux en eux-mêmes (tel le projet « Kid's Trophy »).
En outre, les préparations et débriefings de stages tiendront également une place de choix dans la planification de ces séances d'AFP.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Pour les activités physiques : Activités pratiques, démonstrations… Pour les AFP : Outre les dossiers diffusés par les différents enseignants, les Socles de compétences et programmes, ainsi que les éléments projetés en séance, deux outils (conçus et gérés par les étudiants eux-mêmes) constituent les supports essentiels : le carnet d'AFP et la farde de ressources AFP. Un syllabus de cours, lié à la maîtrise de la langue, complète le recensement de supports d'apprentissages)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

SPORTS :
1) Documents pédagogique N°57 : L'enfant et la balle, 1995. Ministère de l'Education de la Communauté Française.
2)Bernard Bourdon et col. Approche transversale des sports collectifs.2001. Revue EPS. Paris
3) Cathy Malf3ois. Basket Entraînement des jeunes. 2009. Amphora. Paris.
4) P. Vincent, Basket, Méthode d'entraînement, 2013, Chiron, Paris.
5) J. Sicard, Le Basket, une méthode complète et moderne pour apprendre ou se perfectionner, 1998, Solar
6) T. Claisse, Apprendre le Basket par le jeu, par le match, 2014 CUFOCEP LLN
7) C. Falguière, Basket-ball, contenus scolaires pour le collège et le lycée, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
8) Documents Pédagogiques 27, 63 et 71 : Basket-ball I, II et III, Ministère de l'Education de la Communauté Française.
9) S. Rivière et coll, l'EPS à l'école cycles 2 et 3, 2010, Retz, Paris
10) FFHb, Coll, Handball à l'école, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
11) L. Le Meur, P. Jeannin, Le guide du Handball, 2012, Ed. Revue EPS, Paris
12) P. Lammertyn, N. Lemoine, Jeux de Badminton, 2004, Ed. Revue EPS, Paris
13) H. Rolan, S. Geay, Le guide du Badminton, 2011, Ed. Revue EPS, Paris
14) JJ Benoit et coll, Jeux de mini-volley, 2006, Ed. Revue EPS, Paris
15) N. Lefrère, Les fondamentaux du basket, 2013, Ed. Amphora, Paris
16) M. Paoli, Les fondamentaux du volley, 2003, Ed. Amphora, Paris

ATHLÉTISME :
CESARI E., LAIGRET F., Les fondamentaux de l'athlétisme. Ed. Amphora, 1998

DANSE :
Frugier E., Choque J., "Fitness: Lia, Hilow, step" Ed. Amphora, 2004

NATATION :
Brisy Véronique dans CARLIER G., GERARD Ph., OBSOMER R., RENARD J-P., Education physique et sportive. Innovations pédagogiques en formation continue, DE BOECK, 2002, pp.101-116.
BUCHER W., MESSNER C., SALZMANN F., 1000 exercices et jeux de natation, VIGOT, 1986.
COUNSILMAN J.E., La natation de compétition, collection sport + enseignement, VIGOT, 1986.
CHOLLET D., Approche scientifique de la natation sportive, VIGOT, 1990.
HELAL H., BOULLE B., L'enseignement de la natation, Les cahiers de l'INSEP n°28, INSEP, 1999.
MAURY B., COUDRIER Ch., Natation pour les 6-12 ans, revue EPS, 2000.
PEDROLETTI M., Natation du débutant à l'international exercices pratiques, AMPHORA, 1990.
PEDROLETTI M., Les fondamentaux de la natation, Initiation et perfectionnement pour tous, AMPHORA, 2000.
PELAYOP., MAILLARD D., ROZIER D., CHOLLET D., Natation au collège et au lycée, revue EPS, 1999.
Ressources en ligne : http://www.natationpourtous.com/technique/crawl/crawl-gainage.php Site intéressant, alliant des descriptions techniques, des descriptions d'éducatifs ainsi que des vidéos très intéressantes.

GYMNASTIQUE :
Documents pédagogiques de la Communauté Française Gym au sol de P. Soler
Pédagogie des agrès de P. Carrasco
Gymnastique aux agrès de P. Carrasco
Actions motrices en gymnastique sportive de J. Leguet
1000 exercices et jeux de gymnastique de U. Spöhel
Gymnastique sportive, de l'école aux associations de L. Thomas, J. Fiard, C. Soulard, G. Chautemp.

AFP :
Notes de cours personnelles des différents professeurs.
- Décrets et référentiels officiels.
- Documents de différents services universitaires
- Documents de travail de l'AGERS, l'Inspection.
- Programmes et Référentiels de compétences en éducation physique.
- …

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☒ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AS-AFP	10 %			90 %			100 %		

Autres (à préciser) :
Avant le deuxième quadrimestre, à travers les fonctions prédictives et formatives des évaluations continues, l'étudiant bénéficiera de la part des enseignants d'une estimation sur son niveau de capacités et compétences à atteindre en fin d'année. Cette estimation sera établie collégialement lors du bilan formatif de janvier.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'évaluation de l'UE étant 100% relative à du travail annuel, la présence active est obligatoire pour l'ensemble du dispositif de formation. L'aspect entièrement intégré de l'unité d'enseignement étend ainsi les règles de présence et d'assiduité aux cours, définies dans le RGEJ (*Règlement Général des Études et des Jurys*) de la Haute École, à l'ensemble des activités (y compris sportives ou disciplinaires) imbriquées dans la construction croisée des apprentissages.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **60** h
Intitulé de l'UE : **Stages pédagogiques**	

Volume en Crédits : **4** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **Stages-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : sophie.culot@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- C1 (a, b, c) : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- C2 (a, c, e) : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- C3 (b, c) : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- C4 (a, c, d, e) : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et innover.
- C5 (c, d) : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- C6 (a, e) : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- C7 (a, b) : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Les Stages pédagogiques, préparés et débriefés dans le cadre des Ateliers de Formation Professionnelle, permettront aux étudiants de « s'essayer » dans la pratique de leur future profession, sur base préalable d'observations approfondies en contexte réel, et ce pour plusieurs degrés d'enseignement au sein desquels ils seraient amenés à prester (enseignements préscolaire, primaire et secondaire inférieur).

CONTENU DE L'UE

Mises en situation pratiques d'enseignement dans des environnements scolaires variés (enseignement fondamental pour le stage 1 et enseignement secondaire pour le stage 2).
Rédaction de rapports réflexifs sur les expériences vécues en stage en lien avec les apports théoriques apportés dans les différents cours et lors des séances d'AFP.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Référentiels de compétences (Socles des compétences et programmes spécifiques d'éducation physique).
- Canevas spécifiques de rédaction de leçons.
- Sources bibliographiques variées relatives aux disciplines d'enseignement.
- Sources bibliographiques d'aide à la planification et à la rédaction de rapports.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-1				100 %			Report		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :
Pour cette année académique 2020-2021, les deux semaines de stage, tant en ce qui concerne celui de « *Sensibilisation au milieu professionnel* » que celui d'« *Observation participante* », peuvent faire l'objet de reports au calendrier académique (par exemple, lors de la semaine dite 'blanche' de janvier), avec l'autorisation formelle et explicite du Professeur responsable des stages. En outre, au niveau des consignes de prestation, et selon les circonstances, un addendum aux attentes relatives à la rédaction du rapport de stage (pour le premier et/ou le second quadrimestre), basé sur une adaptation du dispositif de terrain mis en place, pourrait être communiqué par la/le Référent(e) AFP-Stage de la Section.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **54** h
Intitulé de l'UE : **Maîtrise orale et écrite de la langue française**	

Volume en Crédits : **4** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE ML-2**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : julie.hirt@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

⇨ Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession c'est à dire : maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif; utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal; adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

La Maîtrise de la langue française, dont le cours est complémentaire aux Ateliers de Formation Professionnelle, participera à préparer les séances de « micro-leçons » prestées dans le cadre des activités pratiques internes à la Haute École, les stages participatifs (MLO) et la rédaction des rapports de stage et travaux écrits auxquels devront se consacrer les étudiants (MLE) ; et ce, dans un esprit d'approche fonctionnelle et professionnalisante tant des modalités écrite qu'orale de la maîtrise de la langue. Par ailleurs, le cours disciplinaire complètera la formation au sein de cette UE, en groupes-classes, afin de s'assurer de la bonne acquisition des bases nécessaires en matière d'expressions orale et écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de :
- mettre en œuvre les règles de l'orthographe grammaticale et respecter les bases de l'orthographe d'usage ;
- justifier l'orthographe des mots d'un énoncé en se référant aux règles grammaticales ;
- rédiger des écrits de différents genres dans un style adapté ;
- utiliser un vocabulaire riche ;
- mettre en œuvre les règles de la ponctuation de base ;
- adopter un registre de langue correspondant à la situation de communication ;
- mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (voix, respiration, posture, regard, gestes) ;
- utiliser un vocabulaire adéquat et mettre en œuvre les règles de la syntaxe orale ;
- structurer sa prise de parole en fonction de la situation de communication.
-utiliser les ressources informatiques à sa disposition sur les plateformes Teams, Padlet et se former en autonomie lors des cours en EAD

CONTENU DE L'UE

- Révision des principales règles d'orthographe grammaticale
- Vocabulaire
- Dictées
- Production d'écrits
- Maitrise de la langue orale

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Braun, A. & Cabillau, J-F. (2007). Le français pour chacun.Grammaire interactive de la phrase et du texte. Waterlo : Wolters-Plantyn.
Chartrand, S., Aubin, D., Blain,R., &Simard C. (1999). Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui. Montréal : Graficor (Chenelière Education).
Chartrand, S., Simard, C. & Sol, Ch. (2006). Grammaire de base. Bruxelles : De Boeck.
Dumortier, J-L., Dispy. M. & Van Beveren, J. (2013). Savoirs langagiers. Glossaire visant à pourvoir d'un bagage de notions communes tous les enseignants de français de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Namur : Presses universitaires. Perrier,
J. & Chauvel, D. (2003). La voix – 50 jeux pour expression vocale et corporelle., Paris: Ed. Retz.

Le travail en E-Learning et l'enseignement à distance via Teams et Padlet seront complémentaires au syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	20 %			(20 %)	60 %	20 %	Report	60 %	20 %

Autres (à préciser) :
L'évaluation du Q1 consiste en une interrogation dispensatoire d'une partie de la matière qui pourra être représentée en Juin si la note est inférieure à 10/20.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la remise d'un travail écrit qui tiendra lieu d'examen.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Pédagogie générale**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PGEN**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : sophie.culot@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
3 : Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions, et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En lien étroit avec les Ateliers de Formation Professionnelle (A.F.P.), le cours de Pédagogie générale abordera de manière plus systématique un ensemble de concepts et de domaines particulièrement utiles aux étudiants, tant pour effectuer leur deuxième stage d'« observation participante », pour structurer et intégrer de manière théorique les divers apports de ces A.F.P., que pour préparer les étudiants aux stages et cours à venir, en ce qui concerne les principaux éléments pédagogiques à maîtriser.

Au terme de chaque « module de contenu » proposé, les étudiants seront ainsi capables de dégager l'essentiel des notions introduites au cours pour les transposer et les utiliser dans divers autres contextes de formation (pratiques sportives, préparations de séances, stages, activités de terrain sur site, etc.).

En synthèse, le cours de Pédagogie générale aura donc pour objectifs d'étayer et de systématiser les apports des Ateliers de Formation Professionnelle (AFP), en développant par ailleurs les concepts pédagogiques essentiels et en préparant les étudiants aux activités pratiques prévues au fil de l'année académique.

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- Identifier les enjeux d'une relation éducative constructive et d'une communication bienveillante
- Identifier les jeux psychologiques et les mécanismes inconscients qui peuvent détériorer la relation éducative
- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires

- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

CONTENU DE L'UE

Sans rigidité préalable de contenus, laissant ainsi la possibilité d'intégrer à la structure du cours des éléments nouveaux abordés en A.F.P., voire même pour développer l'une ou l'autre question intéressante à systématiser en classe suite au vécu de stage, les grandes thématiques prévues sont les suivantes :

- Analyse du Décret « Missions » (principalement les articles 5, 6 et 8), du programme de la FWB et des Socles de Compétences (analyse et exploitation) ;
- Développement de divers concepts pédagogiques essentiels (compétence, évaluation, objectif, analyse de l'action, remédiation, prérequis, pédagogie différenciée, feedback, apprentissage vicariant, taxonomie, motivation, indicateur/critère, attitude/aptitude, consigne, individualisation, renforcement, planification, lois de l'apprentissage, performance, observation, docimologie, outil d'évaluation, communication, etc.) ;
- Le triangle pédagogique (liens et interactions « Professeur/Elève(s)/Savoir ») ;
- Les préparations de leçon ;
- Apports essentiels des grands auteurs de l'Education, en ce qui concerne les principales théories pédagogiques qu'ils ont développées.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

De nombreux articles, documents de travail et extraits d'ouvrages seront utilisés.
Parmi ceux-ci, peuvent être cités :

=> BECKERS, J. (2003). Didactique générale, document non publié, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université de Liège.
=> CLERC, F. (1995). Débuter dans l'enseignement, « Observer pour apprendre à enseigner », Éd. Hachette Éducation, Paris.
=> Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (Décret du 24-07-1997, publié au Moniteur Belge le 23-09-1997).
=> RAYNAL, F. & RIEUNIER, A. (1998). Pédagogie : dictionnaire des concepts clés. Apprentissages, formation, psychologie cognitive, Collection Pédagogies / Outils, 2e édition, E.S.F. Éd., Paris.

Par ailleurs, d'autres sources bibliographiques seront consultées et étendues à la classe.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PGEN	20 %	80 %		Report	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral via Teams.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **12** h
Intitulé de l'UE : **Identité de l'enseignant**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **IDE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : celine.fievez@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 5 : Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés (développer sa connaissance des contenus enseignés à l'aide de différents outils nécessaires au futur enseignant : Décrets, Socles de compétences, programmes) afin de construire une action réfléchie.

Compétence 2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (mise en œuvre des textes légaux et documents de référence).

Compétence 1 : communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (les interventions orales ou écrites répondront à cette compétence).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de/d' :
=> Expliquer, en utilisant correctement le vocabulaire en vigueur, l'organisation de l'enseignement obligatoire en FWB.
=> Identifier les acteurs pédagogiques et éducatifs du système scolaire et leurs fonctions.
=> Nommer les Ministres du Gouvernement de la FWB compétents dans les matières liées à l'éducation, à l'enseignement et à la jeunesse.
=> Nommer les textes légaux qui régissent la profession (par ex. le décret Missions, le Pacte pour un enseignement d'excellence, le décret inscription, les projets d'établissement, …), en expliquer les objectifs spécifiques et citer les moyens pédagogiques décidés par le législateur pour atteindre ces objectifs, moyens auxquels l'enseignant est soumis dans le cadre de l'exercice de son métier.
=> Définir les contours de son identité professionnelle en faisant référence aux ressources travaillées durant le cours.
=> Citer les six facettes du métier d'enseignant définies par la FWB ainsi que les compétences professionnelles qui y sont associées et lire différentes situations professionnelles (les siennes en stage et celles relatées dans des témoignages) à la lumière de ce cadre de référence.

CONTENU DE L'UE

Confronter les représentations que l'étudiant a du métier d'enseignant à celles de ses condisciples, à des témoignages d'acteurs de l'école (membres de l'équipe éducative, élèves, parents), à des documents officiels qui régissent la profession et aux théoriciens qui tentent de définir les contours du métier d'un point de vue sociologique, psychologique et pédagogique.
Définir et comprendre les différentes facettes du métier d'enseignant, les compétences indispensables pour enseigner et les tâches dans et en dehors de la classe.
Présenter le système éducatif en FWB, ses acteurs, les objectifs spécifiques assignés à l'enseignement obligatoire et les moyens définis par le législateur pour les rencontrer.
Les différentes thématiques en lien avec le métier d'enseignant : les réjouissances et difficultés du métier, les réalités des enseignants débutants, l'organisation de notre système scolaire, les acteurs de l'Ecole, le Gouvernement de la FWB, l'Ecole et le pacte pour un enseignement d'excellence, l'Ecole et la loi.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (le cours complet sera disponible sous format numérique et sera téléchargeable depuis les plateformes Moodle et Teams)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

· Des textes législatifs : le décret Missions, le Pacte pour un enseignement d'excellence, ….
· Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi (2001) – Communauté française
· Le portail de l'enseignement en FWB - enseignement.be
· Parents – école : comment mieux connaître l'école et s'y impliquer ? (2016) - Fédération Wallonie Bruxelles
· Des articles issus de revues scientifiques, pédagogiques, sociologiques.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IDE	20 %	80 %		Report	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit en ligne, via logiciel informatique.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie du développement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.segond@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle :
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement…).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de connaître et de comprendre les différentes étapes du développement de l'intelligence de l'enfant, du développement psychomoteur, social et moral de la naissance à l'âge de 12 ans.

L'étudiant sera capable d'adapter son attitude, sa communication et ses activités didactiques en fonction de l'âge de l'enfant.

L'étudiant développera sa connaissance générale sur l'histoire de la psychologie de l'enfant et des sciences cognitives.

L'étudiant sera capable d'identifier les besoins de l'enfant en fonction de son âge afin d'être en mesure d'identifier des dysfonctionnements et d'interpeller les services adéquats en fonction de ses présomptions.

CONTENU DE L'UE

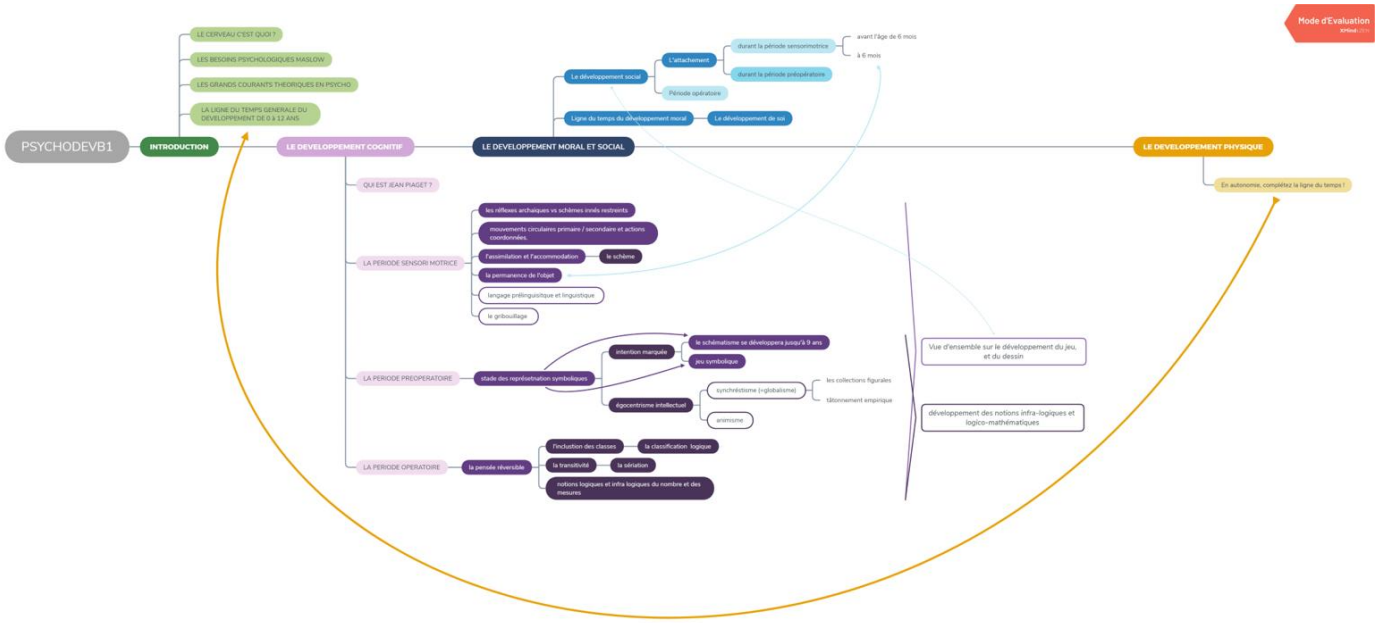

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssegondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-1		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toutes les évaluation certificatives seront réalisées en ligne à 100%, peu importent les circonstances sanitaires.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie des apprentissages**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.segond@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement…).

Compétence 5 : S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable de comprendre et de connaître les différents styles d'enseignements construits par les chercheurs à travers l'histoire.

L'étudiant sera capable de connaître les aspects didactiques et psychologiques propres à chaque style d'enseignement afin de l'intégrer à sa pratique d'enseignement en fonction d'objectifs d'apprentissage clairs et réfléchis.

CONTENU DE L'UE

Qu'est-ce qu'apprendre ?
Qu'est-ce qu'enseigner ?
Le Béhaviorisme (Pavlov, Skinner, Thorndike)
Le Romantisme (Neil, Roger, Lewin, Maslow)
Le Constructivisme et Socioconstructivisme (Piaget, Bruner Vygotsky)
Le Cognitivisme (Ausubel, Crahay, Brasalou, Eustache, Laroche)
Les 4 piliers de l'apprentissage (Dehaene S.)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

>> www.courssegondval.com

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-1		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Toutes les évaluation certificatives seront réalisées en ligne à 100%, peu importent les circonstances sanitaires.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie de la relation et de la communication**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PREL**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 1 - Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non-verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence 7 - Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier les enjeux d'une relation éducative de qualité et d'une communication efficace et constructive.
- Analyser l'influence que les individus ont les uns par rapport aux autres (phénomènes d'influences et soumissions à l'autorité).
- Promouvoir une communication et une relation éducative positive, constructive, bienveillante, ...
- Etablir un climat de classe serein, positif, confiant, …
- Prendre conscience des mécanismes, interférences, parasites ... qui peuvent détruire la relation et la communication éducative et pédagogique.
- …

CONTENU DE L'UE

- Les causes détériorant une communication/relation propice aux apprentissages.
- La soumission à l'autorité.
- Les relations et la communication éducative et pédagogique.
- La gestion de la classe.
- Analyse de séquences vidéo, documentaires, reportages, films... traitant de la relation et de la communication éducative et pédagogique.
- L'estime de soi, la confiance en soi.
- La résignation apprise/l'impuissance acquise.
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Gordon, Th., (2205), Enseignants efficaces, Enseigner et être soi-même, Les éditions de l'homme.
Gueguen, C., (2018) Heureux d'apprendre à l'école, France, Les Arènes.
Duclos, G., (2010), L'estime de soi, un passeport pour la vie, Québec, Montréal : éditions du CHU Sainte-Justine.
Péribère, B., (2016), Les 50 règles de l'éducation positive, France, Larousse Poche.
etc.
+ voir syllabus pour les articles.

Ayache-Vidal O., (2017), Les grands esprits (cinéma) + dossier pédagogique (Les Grignoux).
ou
Gansel D., (2008), La vague (DVD) + Dossier pédagogique (Les Grignoux).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PREL		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail à rendre par mail.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Physiologie**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PHYSIO-1a**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE PHYSIO-2a**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : dominique.noel@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1a, b, c
2c
3b
4a, b, c, d
5a, b, c, d
6a, b, c, e
7a, b, c, d

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Comprendre la structure et le fonctionnement de la cellule et des principaux tissus qui composent l'organisme, leurs adaptations aux variations externes et internes, et leurs adaptations à l'effort physique.

CONTENU DE L'UE

Étude de la cellule et des principaux tissus qui composent l'organisme, leurs adaptations aux variations externes et internes, et leurs adaptations à l'effort physique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

«Anatomie et physiologie humaines». Marieb E., Editions De Boeck
«Principes d'anatomie et de physiologie». Tortora G., Anagnostakos N., Editions De Boeck

«Anatomie, physiologie, biomécanique». Delamarche, Dufour, Editions Masson«L'enfant et le sport». Thibauld, Sprumont, Editions De Boeck
«Physiologie du sport et de l'exercice physique». Delamarche, Editions De Boeck

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHYSIO-1a		100 %			100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral en visioconférence.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **36** h
Intitulé de l'UE : **Analyse du mouvement**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **BMÉCA-1a**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : arnauld.mertens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

⇨ Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

* maîtriser les principes de base relatifs aux différents mouvements du corps humain
* connaître les particularités osseuses et articulaires du tronc et du membre supérieur
* connaître les actions et les insertions des muscles du tronc

CONTENU DE L'UE

Étude de tous les éléments anatomiques indispensables à la compréhension précise et à la bonne exécution d'un geste sportif (ostéologie/arthrologie : tronc + membre supérieur, myologie : tronc).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Schémas de travaux pratiques. Olivier Depreux et Libersa Ed Vigot
Physiologie articulaire. Kapandji. Ed Maloine
Principes d'anatomie et de physiologie. Tortora et Grabowski. Ed De Boeck
Guide des mouvements de musculation. Delavier. Ed Vigot
Les muscles: anatomie fonctionnelle des muscles de l'appareil locomoteur. Valerius, Franck, Kolster, Hirsch, Hamilton, Lafont. Ed Maloine
Petit atlas d'anatomie. Kamina. Ed Maloine

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
BMÉCA-1a	20 %	80 %		Report	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral par vidéoconférence.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **12** h
Intitulé de l'UE : **Dossier de l'enseignant**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **DOENS**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : celine.fievez@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 5 : Développer une expertise dans la méthodologie de l'enseignement des contenus enseignés (développer sa connaissance des contenus enseignés à l'aide de différents outils nécessaires au futur enseignant : Décrets, Socles de compétences, programmes) afin de construire une action réfléchie.

Compétence 2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (mise en œuvre des textes légaux et documents de référence).

Compétence 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (les interventions orales ou écrites répondront à cette compétence).

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs scientifiques et oser innover.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de cette activité d'enseignement, l'étudiant sera capable de formuler des réponses personnelles à des questions relatives au métier d'enseignant. Pour ce faire, il devra :

- établir des liens entre les différents sources d'informations en ce compris les prescrits légaux (décret Missions) ;
- de comprendre le système scolaire tel qu'il est organisé en Communauté Française en Belgique ;
- adopter une attitude de recherche, de curiosité intellectuelle, d'enseignant réflexif partant de ses représentations en qualité d'élève ;
- produire un support qui permet de communiquer sa réflexion sur des problématiques scolaires imposées.

CONTENU DE L'UE

En vigueur depuis le 1er septembre 2001, le décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents instaure la réalisation d'un dossier professionnel intitulé « le dossier de l'enseignant » : « L'étudiant est invité à constituer un dossier dans lequel il rassemble au fur et à mesurer du déroulement de ses études et de sa carrière, tous

les éléments qui alimentent sa compétence et identifie son parcours personnel. Cette activité vise à ancrer la formation continuée dans la formation initiale. Elle est liée au stage d'observation participante ». Le dossier de l'enseignant est donc un portfolio personnel qui permettra à l'étudiant d'archiver toutes les démarches qu'il accomplira afin de parfaire à sa formation. Expliciter et décrire son parcours aura le bénéfice de faire apparaître la cohérence de celui-ci et contribuer à construire l'identité professionnelle de l'enseignant.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Une bibliographie/sitographie sera fournie à l'étudiant en début d'activité.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DOENS					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail écrit.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Initiation à la recherche**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **IR**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : aurelia.castillejos@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4a : Adopter une attitude critique de recherche et de curiosité intellectuelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours, l'étudiant sera capable de :

- se repérer dans une bibliothèque ;
- rechercher de la documentation, de l'information ;
- rédiger une bibliographie organisée selon les normes APA ;
- faire preuve d'esprit critique ;
- s'approprier une démarche scientifique ;
- rédiger une fiche de lecture ;
- rédiger un travail en tenant compte de ses différentes composantes.

CONTENU DE L'UE

- La recherche en bibliothèque et sur Internet
- Les différents types de documents
- Les références bibliographiques
- Les fiches de lecture
- L'organisation d'un travail de fin d'étude

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Guide TFE HECh
- Bochon, A. (2010). Réussir son travail de fin d'étude. Le T.F.E. en 101 points : Guide pratique de l'étudiant. Bruxelles : De Boeck, 113 p.
- American Psychological Association (APA). (2015). Publication manual of the american psychological association. Washington: APA

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IR				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La remise du travail ne sera pas impactée par l'évolution de la situation sanitaire.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Philosophie et histoire des religions**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PHILO**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

1) S'informer du phénomène religieux et s'initier à l'histoire des religions (chamanisme, polythéisme, monothéisme, religion du salut, etc.) :
- Faire preuve de curiosité intellectuelle à l'égard de la diversité religieuse et culturelle qui constitue autant notre histoire que notre actualité.
- Acquérir une culture générale permettant au futur enseignant d'accueillir et de comprendre, dans ses futures classes, la diversité propre à notre société multicultu(r)elle.

2) S'initier à l'histoire de la philosophie (problématiques, auteurs) et au questionnement philosophique :
- Distinguer et définir les divers modes de pensée que sont la religion, la philosophie et la science ; dégager leurs présupposés et enjeux sur les plans rationnel, moral/éthique et politique. Comprendre la distinction entre «hétéronomie» et «autonomie».

3) Se sensibiliser à la démarche critique propre à la philosophie :
Lire un texte philosophique ; formuler une question philosophique ; argumenter et contre-argumenter un point de vue, etc.

CONTENU DE L'UE

À travers une introduction historique à divers types de société et à leurs modes de pensée, le cours de "Philosophie et histoire des religions" vise à enrichir la culture générale des futurs enseignants, à les sensibiliser à la diversité cultu(r)elle et à la complexité du monde humain. Le cours entend éveiller le futur enseignant à l'exigence d'autonomie (le penser par soi-même) essentielle à la philosophie.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Documentaires)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

À titre indicatif…

Histoire des religions et de la laïcité :
- F. LENOIR, Petit traité d'histoire des religions, Points/Plon, Paris 2008.
- M. MALHERBE, Les religions, Nathan, coll. «Repères pratiques», Paris, 2006.
- Le magazine de la science et de la découverte, «C'est pas sorcier», France télévision, 2012 ; série de 4 documentaires sur les monothéismes: «Un dieu, trois religions», «Le judaïsme: un peuple, une religion», «Le christianisme: un Dieu parmi les hommes», «L'islam: de Mahomet à aujourd'hui».
- M. ELIADE, Traité d'histoire des religions, Payot, Paris, 1989.
- Revues généralistes de sciences humaines.

…

Philosophie et histoire de la philosophie:
- M. TOZZI, Penser par soi-même. Initiation à la philosophie, Chroniques sociales, Lyon, 1996.
- F. CHATELET (dir.), La philosophie, 4 t., Marabout, Verviers, 1979.
- F. CHATELET, Une histoire de la raison, Seuil, Paris, 1992.
- E. DELRUELLE, Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault, De Boeck Université, Bruxelles, 2006 (2e éd.)
- L. COULOUBARITSIS, Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme, De Boeck, Bruxelles, 1995 (2e éd.)
- G. HOTTOIS, De la Renaissance à la Postmodernité. Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine, De Boeck, Bruxelles, 1998 (2e éd.)
- M. METAYER, Qu'est-ce que la philosophie, À la découverte de la rationalité, ERPI/PEARSON, Saint Laurent (Québec), 2012 (2e éd.)
- Revue « Sciences humaines », Juillet 2015, n°272, « Le sport, une philosophie ? » Dossier coordonné par Maud Navarre.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Durant le cours, des moments de réflexion individuelle ou collective (écrits ou oraux) sont organisés sur une problématique ou un concept rencontré lors de l'exposé ex cathedra)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHILO					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ATDC**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle. (2a)
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence. (2b)
- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques. (3a)
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions. (3b)
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle. (4a)
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques. (4c)
- Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde. (5a)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Comprendre et expliquer les notions de culture, d'identité et de genre ainsi que les notions connexes telles que celles de norme, de subjectivisation, de discrimination, d'inégalité, etc.
- Mettre à jour ses représentations mentales implicites (stéréotypes, préjugés) et interroger ses propres convictions et leurs impacts (méfiance, discrimination, domination, mépris de soi, etc.) dans les domaines identitaire et culturel.
- Adopter une attitude critique dans ces domaines : s'informer et se tenir informé tout en évaluant la valeur des informations.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement (décrets Mission, Neutralité, etc.) et la société dans son ensemble (principes fondamentaux de la Constitution, loi anti-raciste, etc.).
- Comprendre et expliquer le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production des stéréotypes et des comportements discriminatoires.
- Comprendre et expliquer l'importance et l'obligation légale de la prise en compte de la diversité culturelle et de la mise en œuvre de l'interculturalité dans l'éducation.

CONTENU DE L'UE

À l'aide d'exemples (situations concrètes) et de concepts théoriques, le cours vise à explorer les notions d'identité, de culture, de genre. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste. Les apports de l'histoire, de la sociologie ou encore de la philosophie permettent de clarifier une série de problématiques liées à l'identité et à la diversité culturelle, de questionner les normes dominantes et de lutter contre les stéréotypes et discriminations en tout genre. Sont travaillées dans cette perspective la diversité des statuts juridico-administratifs (la figure de l'« étranger »), la diversité des statuts socio-économiques (la figure du « pauvre »), la diversité sexuelle et de genre (la figure de l' « homosexuel »), la diversité des caractéristiques ethnico-culturelles (modes de vie quotidienne, langues, religions, etc.). Les étudiants sont ainsi invités à développer un regard critique sur les débats et pratiques qui animent la société autant que sur le fonctionnement du système scolaire. Ils amorcent de la sorte leur formation, en tant que futurs instituteurs, à une des missions fondamentales de l'école : former des citoyens responsables et critiques, ouverts à la diversité, et capables de mettre en œuvre une société multiculturelle égalitaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre indicatif :
- A. MAALOUF, Les identités meurtrières, Grasset, Paris, 1998.
- M. MARTINIELLO & A. REA, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, FWB, Bruxelles, 2012.
- J.-M. LAFLEUR & A. MARFOUK, Pourquoi l'immigration ? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXIe siècle, Academia-LHarmattan, coll. Carrefours 9, Louvain-la-Neuve, 2017.
- « Egalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent », brochure de l'UNICEF, Belgique, 2012.
- « Ecoles maternelles et familles en situation de précarité. Ensemble pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire », brochure de la Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, 2014.
- « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! Lutter contre les stéréotypes pour construire une culture de l'égalité », brochure du Laboratoire de l'Egalité, Paris
- « Filles-garçons, égaux dans l'enseignement ? », Faits et gestes, n°33, Communauté française Wallonie- Bruxelles, 2010.
- « Filles et garçons à l'école maternelle : reconnaître la différence pour faire l'égalité », brochure de Genderatwork, Bruxelles, 2010.
- Films : « Je n'aime plus la mer », « Welcome », « Illégal », « Ma vie en rose », « Billy Elliot », « Les garçons et Guillaume à table » ...
- « Vivre ensemble autrement », Dossier pédagogique d'Annoncer la couleur, Bruxelles, 2002.
- M. ABDALLAH-PRETCEILLE, L'éducation interculturelle, PUF, coll. Que sais-je ?, Paris, 1999.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ATDC					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Physiologie**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PHYSIO-1b**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE PHYSIO-2a**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : stephanie.legisa@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1a, b, c
2c
3b
4a, b, c, d
5a, b, c, d
6a, b, c, e
7a, b, c, d

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre la structure et le fonctionnement des principaux systèmes de l'organisme, leurs adaptations aux variations extérieures et intérieures, et leurs adaptations à l'effort physique.
- Construire des leçons d'éducation physique sur des bases anatomiques et physiologiques.

CONTENU DE L'UE

Étude des principaux systèmes de l'organisme, de leurs adaptations aux variations extérieures et intérieures, et de leurs adaptations à l'effort physique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

«Anatomie et physiologie humaines». Marieb E., Editions De Boeck
«Principes d'anatomie et de physiologie». Tortora G., Anagnostakos N., Editions De Boeck

«Anatomie, physiologie, biomécanique». Delamarche, Dufour, Editions Masson
«L'enfant et le sport». Thibauld, Sprumont, Editions De Boeck
«Physiologie du sport et de l'exercice physique». Delamarche, Editions De Boeck

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHYSIO-1b					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral en visioconférence.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **36** h
Intitulé de l'UE : **Analyse du mouvement**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **BMÉCA-1b**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : nicolas.wintgens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

⇨ Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

* maîtriser les principes de base relatifs aux différents mouvements du corps humain
* connaître les particularités osseuses et articulaires du tronc et du membre supérieur
* connaître les actions et les insertions des muscles du tronc

CONTENU DE L'UE

Étude de tous les éléments anatomiques indispensables à la compréhension précise et à la bonne exécution d'un geste sportif (ostéologie/arthrologie : membre inférieur, myologie : membre supérieur + membre inférieur).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Schémas de travaux pratiques. Olivier Depreux et Libersa Ed Vigot
Physiologie articulaire. Kapandji. Ed Maloine
Principes d'anatomie et de physiologie. Tortora et Grabowski. Ed De Boeck
Guide des mouvements de musculation. Delavier. Ed Vigot
Les muscles: anatomie fonctionnelle des muscles de l'appareil locomoteur. Valerius, Franck, Kolster, Hirsch, Hamilton, Lafont. Ed Maloine
Petit atlas d'anatomie. Kamina. Ed Maloine

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
BMÉCA-1b				20 %	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral par vidéoconférence.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Psychomotricité**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-1**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE PMOT-2**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : marc.francotte@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- ⇨ Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (1) ;
- ⇨ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (2) ;
  - 2c : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
  - 2d : Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- ⇨ Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
  - 3b : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- ⇨ Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;
  - 4a : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4b : Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
  - 4c : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4d : Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- ⇨ Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;
- ⇨ Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;
- ⇨ Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :
- Définir les différentes notions théoriques relatives au développement perceptivo-moteur de l'enfant
- Illustrer ou expliciter chacune de ces notions par des exemples d'activités de terrain.

CONTENU DE L'UE

- Différents courants de la psychomotricité
- Éducation perceptivo-motrice : Définition et contenu du programme
- Éducation perceptivo-motrice : Approche pédagogique du contenu
- Mouvements fondamentaux de base et séquences de développement
- Développement des aptitudes perceptives
- Évaluation perceptivo-motrice
- Développement de la structuration spatiale chez l'enfant

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

FRANCOTTE M. (1999) Eduquer par le mouvement. Chap. 1, 2, 3 et 4, Ed. De Boeck, Bruxelles.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMOT-1				20 %	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la mise en place d'un travail en remplacement de l'épreuve présentielle écrite (travail à rendre le jour où l'examen est prévu à l'horaire).
Ce travail consistera en la création de contenus didactiques sur base des notions théoriques reprises dans le cours (des activités de ce genre seront réalisées durant l'année).
Les étudiants recevront un cahier des charges concernant la réalisation de ce travail en temps utile.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Éducation à la santé**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **EDSA**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : valerie.henrion@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1: a
2: a, c
4: a, c, d

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Comprendre et intégrer différents facteurs ayant une influence sur la santé. Pouvoir assurer son rôle d'éducateur dans ces domaines.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'éducation à la santé a pour but d'informer et de sensibiliser l'étudiant aux différents facteurs ayant une répercussion sur la santé. Il passe en revue les contenus suivants : hygiène et soins corporels généraux, sommeil, activité physique et ses effets sur l'organisme, maladies, alimentation et notions de diététique, notions de premiers soins, assuétudes, activité physique en environnement spécifique.
En tant que futur professeur d'éducation physique, le rôle de l'étudiant ne sera pas uniquement de donner cours de sport, mais également de véhiculer une image saine et de pouvoir informer ses futurs élèves sur les comportements sains à adopter dans les différents domaines touchant à la santé (hygiène corporelle, pratiques sportives, alimentation, assuétudes...)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents divers repris dans l'actualité pour illustrer les différents sujets (journaux, revues...)

Revues "Body Talk"
Revues "Equilibre"
Cours de la Croix Rouge
Cours supérieur de sauvetage
Documents diffusés par les associations spécialisées

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EDSA				15 %	85 %		Report	85 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en :

- Des travaux à remettre (TA)
- Un examen à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **120** h
Intitulé de l'UE : **Ateliers de formation professionnelle**	

Volume en Crédits : **8** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **AFP-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE Stages/AFP**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	☐ Non ☒ Oui (**UE Stages-2, UE EAPP, UE TTECH-2a & TTECH-2b**)	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : celine.fievez@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- ⇨ Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (1).
- ⇨ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (2).
- ⇨ Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3).
- ⇨ Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4).
  - 4a: Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle-
  - 4b: Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle-
  - 4c: Mettre en question ses connaissances et ses pratiques-
  - 4d: Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
  - 4e: Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- ⇨ Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5)
- ⇨ Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6).
- ⇨ Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Selon les textes officiels : « L'objectif central des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques. L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. » (Circulaire ministérielle du 7 juin 2001).
Globalement, les Ateliers de Formation Professionnelle seront donc l'interface de formation entre la théorie et la pratique, en lien direct avec les quatre semaines de stages pédagogiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :
- S'approprier des compétences didactiques et méthodologiques afin de maîtriser en fin d'année, les compétences de base, de la fonction enseignante en éducation physique (voir fiche de compétences pour l'évaluation en stage).
- Assurer les pratiques formatives d'enseignement et s'approprier un regard critique quant à ses actions pédagogiques menées.
- Assurer un processus d'auto-régulation à l'issue de ses stages, par un travail d'argumentation réflexive notamment effectué en classe devant les professeurs d'AFP (retour oral à l'isssue du stage).
- Maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et étude spécifique des différents programmes et référentiels d'enseignement de l'EPS, du fondamental au secondaire.
- Construire et exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçons, mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.
- S'approprier les connaissances théoriques acquises dans les différents cours et les mettre en œuvre dans des situations pratiques d'enseignement (macrotrainings, Projet Natation, Projet psychomotricité à Villers-le-Bouillet).

CONTENU DE L'UE

- Préparation de leçon : rappels, enrichissement, adaptation en fonction de la spécificité des disciplines fondamentales en EPS (gymnastique sportive, natation, athlétisme et sports collectifs).
- Relations avec les Référentiels–Mises en application des différents champs de compétences et des différentes compétences disciplinaires et transversales identifiées dans les socles de compétences et les programmes spécifiques à l'éducation physique.
- Séances de Macrotraining à la Haute Ecole :
  Construction de leçons et Enseignement
  Construction de fiches techniques
  Gestion organisationnelle (du temps, de l'espace, du matériel, de l'apprentissage).
  Approche différenciée / individualisée de l'enseignement : notions d'intensification et de remédiation (n-1/n+1)
- Projet « Natation » : Observation de séances réelles de cours de natation– Construction de préparations et Enseignement en situation réelle. Approche différenciée de l'enseignement : notions d'intensification et de remédiation (n-1/n+1)…
- Dossier de l'enseignant (suivi, actualisation et enrichissement).
- Formation à d'autres niveaux et milieux d'enseignement : séminaires d'encadrement dans l'enseignement maternel (projet psychomotricité avec les écoles maternelles de Villers-le-Bouillet).
- Pratiques formatives d'enseignement dans l'enseignement secondaire.
- Bilans de stages avec exploitation et analyse en classe (approche réflexive rétroactive).
- Retour oral à l'issue du stage par chaque étudiant devant l'équipe avec présentation d'un document de synthèse (analyse réflexive, autorégulation).
- Toute autre activité pratique jugée nécessaire, au fil de l'année, pour répondre aux éventuels besoins méthodologiques et didactiques des étudiants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Tenue d'une farde de ressources, de dossiers pédagogiques, de dossiers de préparations de leçons, de fiches techniques construites…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents officiels de WBE, de l'AGERS
- Supports de travail de l'Inspection
- Ouvrages divers détaillés lors des cours
- Documents pédagogiques
- Les Socles de compétences et Programmes des différents Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement

- Documents de différents services universitaires
- Ressources du Ministère de l'Education WBE

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Séances de "macrotraining" (enseignement mutuel); projets de mise en situation (sur le terrain); pratiques formatives d'enseignement (PFE) préparatoires aux stages d'enseignement)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
AFP-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
Les "Ateliers de Formation Professionnelle" (AFP) feront l'objet d'une évaluation continue, globale et collective. En fin d'année académique, l'ensemble des professeurs titulaires se réunira pour fixer une note unique et définitive, sur base des travaux rendus et corrigés, des prestations et de l'implication de l'étudiant dans les AFP, de la présence et de l'assiduité de celui-ci aux séances de formation, ainsi que du niveau de performance atteint lors des stages (dont le lien avec les AFP est évident). L'évaluation se fondera également sur la mesure de l'acquisition chez l'étudiant des compétences du référentiel ciblées par l'UE ainsi que sur les objectifs/acquis d'apprentissage spécifiques à cette UE, définis précédemment au sein de cette fiche. La fonction formative de l'évaluation sera continuellement appliquée tout au long des séances de formation. Des travaux pratiques ponctuels pourront faire l'objet d'une évaluation certificative. Les points seront, dans ces cas, intégrés dans la note finale. La présence et la participation en classe seront prises en compte lors de l'établissement de la note finale. Par ailleurs, les aptitudes et attitudes de l'étudiant observées lors des stages sportifs complémentaires (Spa, Ski…) peuvent également être prises en considération dans l'établissement de la note finale en AFP. Cette note finale ne sera donc évidemment pas établie sur base d'une pure moyenne arithmétique des différentes performances mesurées tout au long de l'année.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **120** h
Intitulé de l'UE : **Stages pédagogiques**	

Volume en Crédits : **10** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **Stages-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE Stages/AFP**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE AS-AFP)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) :	☐ Non ☒ Oui (**UE AFP-2, UE EAPP, UE TTECH-2a & UE TTECH-2b**)	
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : michel.horin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- ⇨ Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (1).
- ⇨ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (2).
- ⇨ Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3).
- ⇨ Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4).
  - 4a: Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle-
  - 4b: Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
  - 4c: Mettre en question ses connaissances et ses pratiques-
  - 4d: Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
  - 4e: Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- ⇨ Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5).
- ⇨ Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6).
- ⇨ Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Durant les stages pédagogiques, l'étudiant sera capable :

- D'approfondir l'appropriation des compétences didactiques afin de pouvoir maîtriser en fin d'année les compétences de base (en « surligné » sur la fiche d'évaluation des stages), concernant la fonction enseignante en éducation physique (Voir fiche de compétences définie à travers la fiche d'évaluation des stages).

- De maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'EPS, du fondamental au secondaire.
- De construire et d'exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçon mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.
- De transférer les acquis construits lors des séances d'AFP, les stages pédagogiques constituant ainsi l'interface de formation entre apprentissage en séminaires (les AFP) et enseignement en situation réelle.
- De s'impliquer personnellement dans un établissement. Cette implication sera également progressive, allant de l'observation de leçons, à la pratique formative d'enseignement (dans le cadre des AFP) jusqu'à des prestations d'enseignement individuelles, en situation réelle d'enseignement (Cadre des deux fois deux semaines de stage).
- Assurer un processus d'auto-régulation à l'issue de ses stages, par un travail d'argumentation réflexive notamment effectué en classe devant les professeurs d'AFP (retour oral à l'issue du stage).

CONTENU DE L'UE

2 fois deux semaines de stage dans l'enseignement, dans le même établissement scolaire.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Construction et tenue d'une farde didactique comprenant l'ensemble des préparations de leçons construites, ainsi que les supports didactiques divers (kinogrammes, fiches techniques...). Cette farde comprendra, en outre, une partie administrative (conventions signées, projet d'établissement de l'école d'accueil, ROI, feuille de recensement des heures prestées...) qui devra également être tenue à jour)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les référentiels de compétences, les programmes de l'enseignement, le Décret-Mission, les socles de compétences, le Vade-Mecum des stages incluant les deux conventions de stage (générale et spécifique à la section), le profil d'enseignement...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (Stages d'enseignement)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages-2				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
Stages pédagogiques:
Evaluation continue (voir convention de stage et fiche d'évaluation des stages), avec attribution d'une note chiffrée sur 20 points, seulement en fin d'année, à l'issue des deux stages. La mesure de la progression de la performance entre les deux stages interviendra dans l'établissement de la note finale. Cette note ne pourra pas faire l'objet d'une amélioration/modification entre les deux sessions (juin et septembre). La note obtenue en juin sera donc automatiquement reportée en septembre.
Vu le lien évident entre les stages et les AFP, la note de stage pourra également constituer un indicateur intervenant dans l'établissement de la note finale des AFP.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, endéans le cadre de la « Circulaire 7829 relative aux modalités d'organisation des stages » (10-11-2020 ; Chap. C.1), les précisions suivantes sont à envisager pour appréhender la notion de 'stage', sa supervision et sa validation :

- Les prestations de terrain intègrent le travail pédagogique réalisé tant en **distanciel** qu'en **présentiel**, sur le lieu de stage, en cas d'organisation « hybride » des cours ou de dispositif d'enseignement à distance (en lien avec les circonstances).
- Les visites de stage sont comprises comme des **supervisions individuelles** au sens large (pouvant par exemple donner lieu à des entretiens en visioconférence, faisant référence à une préparation de leçon préalablement fournie ou autre dispositif méthodologique / pédagogique antérieurement communiqué).
- Une implication de terrain peut être compensée par un investissement dans des '***activités d'intégration professionnelle***' mises au point qui seront, le cas échéant, spécifiquement proposées dans le continuum des AFP (l'axe d'AIP complémentaire aux stages).
- Pour valoriser à sa juste mesure le dispositif global relatif à cette UE, un document nommé « *Annexes particulières à la farde de stage pour cette année académique 2020-21* » a été diffusé (reprenant trois sections inédites : *Compte-rendu des supervisions distancielles de stage* ; *Investissements de terrain extra-disciplinaires & parascolaires* ; *Relevé d'activités d'intégration professionnelle*). Les éléments pointés pourront ainsi être pris en compte dans la synthèse finale de **Conseil de classe didactique**.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Maitrise orale et écrite de la langue française**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ML-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE ML-1)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : julie.hirt@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- ⇨ Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession c'est à dire : maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif; utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal; adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

La Maîtrise de la langue française, dont le cours est complémentaire aux Ateliers de Formation Professionnelle, participera à préparer les séances de « micro-leçons » prestées dans le cadre des activités pratiques internes à la Haute École , les stages participatifs (MLO) et la rédaction des rapports de stage et travaux écrits auxquels devront se consacrer les étudiants (MLE) ; et ce, dans un esprit d'approche fonctionnelle et professionnalisante tant des modalités écrite qu'orale de la maîtrise de la langue. Par ailleurs, le cours disciplinaire complètera la formation au sein de cette UE, en groupes-classes, afin de s'assurer de la bonne acquisition des bases nécessaires en matière d'expressions orale et écrite.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant(e) devrait être capable :
- d'écrire dans un français impeccable n'importe quel type de rédaction (résumé, compte rendu, synthèse, rapport, dossier de présentation d'activité, écrits professionnels) ;
- de réutiliser les mots de vocabulaire appris au cours dans des phrases montrant qu'il comprend la signification de ces mots ;
- de lire, comprendre et dire un texte : en saisir le sens global, pouvoir expliquer, commenter et/ou résumer certains points de vue qui y sont exprimés ;
- de s'exprimer de façon claire (sans défaut de langage), compréhensible (syntaxe et structure) et adéquate (choix du vocabulaire) en fonction de la situation de communication.

CONTENU DE L'UE

À l'écrit :
-Rappels succincts de certaines règles d'usage et d'orthographe grammaticale vues en 1e année ;
-Travail du vocabulaire ;
-Exercices de maîtrise de style ;
-Théorie du résumé de textes ;
-Lecture, compréhension de textes ;
-Rédaction d'écrits professionnels ;
-Rédaction de résumés et/ou commentaires, points de vue sur lesdits textes ;
-Rédaction d'un dossier de sortie extra-scolaire ou de voyage.

À l'oral : présentation d'un dossier d'activité / sortie extra-scolaire ou de voyage.

Utiliser les ressources informatiques à sa disposition sur les plateformes Teams, Padlet et se former en autonomie lors des cours en EAD.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- BRAUN et CABILLAU, Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte. Bruxelles, Plantyn.
- GREVISSE, M., Le bon usage, de Boeck-Duculot, Bruxelles - Cherdon C., Guide de grammaire française, de Boeck, 2005
- Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse, Activités, Hachette FLE
- Dictionnaire
- Site du ccdmd: www.ccdmd.qc.ca
- Site de la fédération WB: www.enseignons.be
- Nouvelle orthographe: http://www.renouvo.org/
- Articles tirés de magazines et revues.

Le travail en E-Learning et l'enseignement à distance via Teams et Padlet seront complémentaires au syllabus.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	20 %			20 %	60 %		Report	60 %	

Autres (à préciser) :
L'évaluation du Q1 consiste en une interrogation dispensatoire d'une partie de la matière.
L'évaluation du Q2 se composera d'un travail présenté oralement (TA) et sa partie écrite sera rendue en guise d'examen final.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la remise d'un travail écrit qui tiendra lieu d'examen.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **15** h
Intitulé de l'UE : **Ouverture de l'école sur l'extérieur**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **OEE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : michel.horin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1a, 1b, 1c, 2a, 2b, 2c, 2d, 2e, 3a, 3b, 3c, 4a, 4b, 7a, 7b, 7c, 7d

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de : • De prester seul 12h de stage dans un autre milieu professionnel que celui propre à l'enseignement, dans le but d'enrichir son registre de connaissances et de compétences professionnelles, dans un horizon élargi de travail. • De rédiger un rapport écrit correspondant aux critères et exigences définis (voir Contenu et Evaluation). • De se sensibiliser à un autre milieu professionnel que celui lié à l'enseignement, en général, sans l'interdire, pour autant qu'un projet précis soit accepté par le titulaire. • D'élargir son registre de connaissances et de compétences professionnelles, en lui permettant d'exploiter et d'enrichir ses compétences dans un nouveau contexte de travail. • Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle • Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence • S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession • Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel • S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions • Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

CONTENU DE L'UE

- **Introduction**

Le Décret rappelle que « *l'ouverture de l'école sur l'extérieur* » est une des six thématiques caractérisant les activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle.
Les cinq autres étant respectivement : l'identité professionnelle, le dossier de l'enseignant, l'éducation à la diversité culturelle, la déontologie de la profession et l'élaboration du projet professionnel.

- **Idéologie de la formation**

En se référant au Décret, nous pouvons lire : « *C'est une activité par laquelle les étudiants préparent un projet d'implication dans un secteur de leur choix : école de devoir, C.P.A.S., maison de quartier, secteur de l'aide à la jeunesse, … Ils y effectuent des activités pratiques, confrontent ensuite leur expérience avec celle de leur pairs* (…) ».

En éducation physique, nous pouvons également cerner des orientations et secteurs comme :

- La gestion des centres sportifs publics et privés (Centre ADEPS, Hall omnisports communal, salle de fitness, salle de musculation, etc.) ;
- Animateur sur le terrain dans ces mêmes centres ;
- L'assistanat de l'Entraîneur dans des équipes sportives de hauts niveaux (*nationale* par exemple) ;
- L'assistanat, dans une piscine, d'un(e) Maître-Nageur, possédant le BSSA ;
- Les centres d'instruction sportive de la Police (avec éventuellement des conditions comme projet de TFE…) ;
- Implication dans certains projets menés par des Établissements de l'enseignement officiel (parrainage, tutorat, etc.) ;
- D'autres propositions, venant de l'étudiant(e). La proposition sera alors soumise à l'approbation de la Haute École.

NB : Toute demande devra nécessairement être formulée à l'Autorité de la structure d'accueil et sera soumise à son acceptation préalable !

Phases et exigences de la formation

1. Balisage de quelques moments de rencontre, sur le plan collectif, à la Haute École, afin de présenter l'idéologie de la formation, d'exposer les consignes, de distribuer les documents officiels et d'établir, aussi, un certain suivi des différents projets proposés (planning individualisé à définir).
2. Face aux propositions des étudiants, approbation officielle de la part de la Haute École si les conditions sont respectées (cohérence avec la formation spécifique).
3. Démarches officielles sur le terrain par les étudiant(e)s *(à faire très rapidement !)* de façon **autonome** : présentation et demande, prise de contact, **signatures** du **document d'acceptation « annexe »**.
4. Attestation (scannée) à envoyer par mail, complétée, au titulaire du cours, **au plus tard le 29 octobre 2020. Elle sera sauvegardée sous l'intitulé (Nom-Prénom-classe-ATEx) à michel.horin@hech.be .** La version originale de l'attestation devra être jointe au rapport de stage.
5. Le **projet d'activités** sera complété et **envoyé aussi par mail (scanné) au plus tard le 29 octobre 2020 si le stage se fait au Q1 et au plus tard le 08 janvier 2021 si le stage se fait au Q2. Le document sera sauvegardé sous l'intitulé (Nom-Prénom-classe-ProAc) à michel.horin@hech.be .** La version originale du projet devra être jointe au rapport de stage.

   Rem. : Avant la remise du projet complété, l'étudiant devra prévoir des moments de rencontre avec la personne-ressource, afin d'établir les objectifs, les grandes lignes du projet ainsi que les modalités liées à l'implication du stagiaire sur le lieu de travail.
6. **Déroulement du stage :** 12 heures de prestation, en dehors de l'horaire de cours à la Haute École et avant le 23 avril 2021.
7. **Remise d'un rapport de synthèse au plus tard le 28 mai 2021 à 23h00. Ce rapport sera envoyé par courriel à michel.horin@hech.be . Un accusé de réception sera envoyé dans les deux jours. En l'absence de l'accusé, l'étudiant est tenu d'envoyer un courriel pour demander confirmation de la réception du document par le titulaire.** Ce rapport fera 3 pages, sera rédigé par voie informatique (caractères 12) et comprendra au minimum l'*objectif poursuivi*, un *compte-rendu avec commentaires* et les *impressions ressenties*.
   Tout autre document que vous voudriez ajouter à votre travail (par exemple : photos du lieu de prestations, projet pédagogique de l'institution, document-support de travail sur le terrain, etc.), pour étoffer votre rapport, sera annexé à la suite des trois pages de rédaction demandées.

Évaluation du cours d'OEE

Le stage en lui-même étant totalement formatif, le stagiaire ne sera pas évalué sur le plan de ses performances professionnelles, durant les 12 heures prestées.

Cependant, une insuffisance grave d'office pourrait directement être actée, en cas de problème **d'ordre éthique et/ou déontologique** (absence non justifiée, comportement inadapté, etc.) ; dans ce dernier cas, un rapport spécifique sera demandé aux autorités de l'organisme professionnel qui a accueilli le (la) stagiaire, afin d'objectiver au mieux les faits.

La note finale attribuée tiendra compte de plusieurs paramètres, tels que :

- ✓ Respect des **délais** (prises des contacts – accords, signatures des documents et sceau) ;
- ✓ Remise du **talon d'acceptation** dans les délais (mail + Original dans rapport) ;

- ✓ Remise du **projet** rédigé et validé dans les délais définis (mail + Original dans rapport);
- ✓ Originalité, réflexivité et qualité du **rapport** (orthographe, forme et fond).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Dossier descriptif-talon d'acceptation-projet d'activité et rapport)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Décret relatif à la formation des enseignants – Exposé des motifs

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Stage de 12h)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
OEE					100 % *			100 % *	

Autres (à préciser) :
* Remise d'un rapport écrit

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

La remise du travail ne sera pas impactée par l'évolution de la situation sanitaire.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **40** h
Intitulé de l'UE : **Sports y compris l'éducation à la sécurité**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **SPORTS-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : arnauld.mertens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;

- 4a : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4b : Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- 4c : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4d : Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4e : Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Approche transversale des sports collectifs

Construction des apprentissages et didactique des sports suivants :
Volley-ball
Mini-foot / Floorball
Hand-ball
Basket-ball
Badminton (filles)
Athlétisme (filles) : lancer du poids, 60 m haies, formes d'endurance, relais.

Au terme de l'AA, l'étudiant est capable de :

- Réaliser les performances requises dans les différentes disciplines citées ci-dessus.
- Maîtriser la didactique de ces apprentissages.

CONTENU DE L'UE

Familiariser les élèves avec les différentes pratiques sportives susceptibles d'être utilisées dans le cadre de leur activité professionnelle conformément au programme (diverses orientations en fonction de l'âge, du milieu, etc.)
Maitriser les disciplines en tant qu'outil d'apprentissage.

Disciplines sportives :
Volley-ball
ini-foot / Floorball
Hand-ball
Basket-ball
Badminton (filles)
Athlétisme (filles) : lancer du poids, 60 m haies, formes d'endurance, relais.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1) Jean Keller. Activité physique et sportive et motricité del'enfant. VIGOT, Paris, 1992.
2) DOCUMENTS PEDAGIGIQUES N°57 : L'enfant et la balle, 1995 .Ministère de l'Education de la Communauté Française.
3) DEVELOPPEMENT CORPOREL, REPERTOIRE D'ACTIVITES POUR UNE EDUCATIONGLOBALE DES ENFANTS DE 2 1/2 A 8 ANS. 1994.Ministère de l'Education de la Communauté Française.
4) EDUCATION PHYSIQUE, REPERTOIRE D'ACTIVITES OUR LES ELEVES DES 3eET 4e ANNEES PRIMAIRES. 1995Ministère de l'Education de la Communauté Française.
5) H. Potter. Sport et sécurité. CNA et Winterthur. Lucerne, 1982
6) J. WEINECK. Manuel d'entraînement. VIGOT, Paris, 1986.
7) E.THILL, R. THOMAS, J. CAJA. Manuel de l'éducateur sportif. VIGOT, Paris, 1997.
8) Association des Scouts du Canada. 100 Jeux en plein air. Les éditions de l'Homme,Québec,1997.
9) Maurice PIERON. Pédagogie des activités physiques et du sport. 1992. Edition « Revue E.P.S. »-11,avnue du Tremblay-75012 Paris.
10) Maurice PIERON. Analyser l'Enseignement pour mieux Enseigner.1996. Dossier E.P.S. n°16. Edition «Revue E.P.S.»-11,avenue du Tremblay-75012 Paris.
11) Vincent Lamotte.Lexique de l'enseignement de l'EPS.2005.PUF.Paris
12) Bernard Bourdon et col..Approche transversalle des sports collectifs.2001. Revue EPS. Paris
13) Claude Doucet. Football Psychomotricité du jeune joueur.2007.Amphora.Paris
14) Cathy Malfois. Basket Entaînement des jeunes.2009. Amphora.Paris.
15) P. Vincent, Basket, Méthode d'entraînement, 2013, Chiron, Paris.
16) J. Sicard, Le Basket, une méthode complète et moderne pourapprendre ou se perfectionner, 1998, Solar 17) T. Claisse, Apprendre le Basket par le jeu, par le match , 2014 CUFOCEP LLN
18) C. Falguière, Basket-ball, contenus scolaires pour le collège et le lycée, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
19) Documents Pédagogiques 27, 63 et 71 : Basket-ball I, II et III, Ministère de l'Education de la Communauté Française. 20) S. Rivière et coll, l'EPS à l'école cycles 2 et 3, 2010, Retz, Paris
21) FFHb, Coll, Handball à l'école, 2001, Ed. Revue EPS, Paris
22) L. Le Meur, P. Jeannin, Le guide du Handball, 2012, Ed. Revue EPS, Paris
23) JJ Benoit et coll, Jeux de mini-volley, 2006, Ed. Revue EPS, Paris
24) P. Lammertyn, N. Lemoine, Jeux de Badminton, 2004, Ed. Revue EPS, Paris
25) H. Rolan, S. Geay, Le guide du Badminton, 2011, Ed. Revue EPS, Paris

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SPORTS-2	10 %			10 %		80 % *	Report		80 % *

Autres (à préciser) :
* évaluation des performances sous forme d'épreuve écrite, orale et/ou pratique

Pour les filles, il est inclus dans l'évaluation que les étudiantes participeront au jogging de Liège, organisé en collaboration avec l'équipe Zatopek.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la réalisation de séquences pratiques dans les différents sports afin de maintenir et d'améliorer leur condition physique ainsi que des travaux pratiques.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **40** h
Intitulé de l'UE : **Activités d'expression y compris l'éducation à la sécurité – Athlétisme et/ou Danse**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **EXPRES-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : marc.francotte@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- ⇨ Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (1) ;
- ⇨ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (2) ;
  - 2c : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
  - 2d : Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- ⇨ Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
  - 3b : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- ⇨ Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;
  - 4a : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4b : Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
  - 4c : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4d : Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- ⇨ Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;
- ⇨ Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;
- ⇨ Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :

Athlétisme : (garçons)
Maitriser la discipline athlétisme en tant qu'outil d'apprentissage
Être capable de réaliser les performances requises dans les différentes disciplines citées ci-dessous.

Danse : (filles)

- Maîtriser des techniques élaborées et intensifiées dans les différentes disciplines abordées.
- Reproduire des chorégraphies en musique.
- Créer des modules adaptés et les décortiquer et savoir les retranscrire.
- Maîtriser des différentes étapes d'apprentissage.
- Enseigner des modules et chorégraphies en musique.

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

- Réaliser les performances requises dans les différentes disciplines citées ci-dessous.
- Maîtriser la didactique de ces apprentissages.

CONTENU DE L'UE

Athlétisme :

- Familiariser les élèves avec les différentes pratiques sportives susceptibles d'être utilisées dans le cadre de leur activité professionnelle conformément au programme (diverses orientations en fonction de l'âge, du milieu, etc.)
- Maîtriser les techniques suivantes : saut de haies, 1500m, saut en longueur, lancer du poids ou autres en fonction du contexte de l'année.
- Maitriser les progressions d'apprentissage en relation avec les différentes disciplines abordées.

Danse : Step et Aérobic

STEP :

- Maitriser des chorégraphies.
- Créer des modules adaptés à l'enseignement secondaire et primaire, savoir les retranscrire et les décortiquer en pratique et sur papier.

AÉROBIC :

- Maitriser des chorégraphies
- Création de modules adaptés à l'enseignement secondaire et primaire, savoir les retranscrire et les décortiquer en pratique et sur papier
- Compréhension des techniques de renforcement musculaire et d'assouplissement
- Création d'exercices enchaînés, en renforcement musculaire

Pour chacune des deux activités : étapes et progression dans les apprentissages, correctifs, travail de remédiation, intensifications, choix de musique.

Danse : JAZZ-FUNKY :

- Maitriser des chorégraphies de styles différents et la barre au sol.
- Créer une partie de chorégraphie et une barre au sol sur un geste technique destinée à l'enseignement.

Pour cette activité de danse : étapes et progression dans les apprentissages, correctifs, travail de remédiation, intensifications, choix de musique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

FRUGIER E., CHOQUE J. « Fitness : Lia, hilow, step » Ed. Amphora, 2004.

CESARI E., LAIGRET F., Les fondamentaux de l'athlétisme. Ed. Amphora, 1998.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EXPRES-2	10 % Athlé. 10 % Danse			20 % Athlé. / Danse		70 % Athlé. 90 % Danse	Report Athlé. Report Danse		70 % Athlé 90 % Danse

Autres (à préciser) :
Examens oraux = épreuves pratiques réalisées endéans ou hors session

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en :

Pour l'athlétisme :

- *100% TA (évaluation formative + épreuves pendant l'année) si le nombre de semaines de cours en présentiel est suffisant pour que cette évaluation ait du sens. Ce travail sera améliorable entre la première et la seconde session.*
- *Si le nombre de semaines de cours en présentiel est insuffisant : Travail écrit en remplacement de l'examen (Travail réflexif sur la mise en place des techniques vues au cours – Création de contenus didactiques en rapport avec la matière). Ce travail sera améliorable entre la première et la seconde session).*

Pour la danse :

- *100% TA (évaluation formative + épreuves pendant l'année) si le nombre de semaines de cours en présentiel est suffisant pour que cette évaluation ait du sens. Ce travail sera améliorable entre la première et la seconde session.*
- *Si le nombre de cours est insuffisant : Travail écrit sous forme de préparation (création de blocks, de phrases musicales, de séquences musculaire et d'une barre au sol) et envoi de capsules vidéos correspondant au travail demandé.*

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **28** h
Intitulé de l'UE : **Natation y compris l'éducation à la sécurité**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **NATA-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.hennen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).
    - ⇨ 7d : Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :
- Nager correctement dans les quatre styles de nage, effectuer les départs et les virages recommandés par le code FINA.
- Être capable de comprendre et d'utiliser les principes élémentaires de mécanique des fluides et de biomécanique afin d'améliorer sa technique.
- Utiliser les connaissances acquises, théoriques et pratiques dans l'enseignement de cette discipline.
- Réaliser une démonstration de qualité de deux techniques de nage différentes.
- Détecter et corriger les défauts techniques des différentes nages.

CONTENU DE L'UE

1. L'entraînement (fractionné, intervalle, distance, essais de modification de variables : fréquence et amplitude des mouvements).
2. Les différentes techniques de nage : progressions méthodologiques. Détection des fautes techniques, corrections, remédiations et évaluation.

3. Les virages et départs des différentes techniques de nage.
4. Ces notions utilisées pour un 200m 4N
5. Perfectionnement des techniques de nages, des virages. Travail des différents paramètres en lien avec la performance en natation: fréquence, amplitude, appui, portance.
6. Mise en place de progressions méthodologiques permettant l'apprentissage des différentes nages.
7. Détection des fautes techniques, corrections et remédiations.
8. Elaboration de fiches d'évaluation.
9. Développement des capacités de sprint sur 50 m.
10. Démonstration des différentes nages dans l'eau et hors de l'eau.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre ( )

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. SCHMITTP., NAGER, de la découverte à la performance Vigot; coll. sport + initiation, 1992.
2. PALMERM., Sciences de l'enseignement de la natation Vigot; coll. sport + enseignement 81, 1985.
3. CATEAU et GAROFF, L'enseignement de la natation, Paris, 1974
4. COUNSILMANJ., La natation, tome 1 - Les techniques. Chiron sports, 1977
5. DUBOISC. & ROBINJ.P., Natation, Ed. Revue EPS
6. GAL, N. Savoir nager, une pédagogie de la natation. Ed. Revue EPS, Paris, 1993 7. BÜCHER, W. 1000 exercices et jeux de natation. Vigot, Paris, 1990
8. Document pédagogique n° 4, La natation Document pédagogique n° 42, L'enfant et l'eau,
9. Education psychomotrice par les activités aquatiques, fichier FNSEL, FSENC, Liège.
10. PIÉRARD, R. Activités et jeux d'eau. Gestinfo, Liège, 1994
11. Collectif, 17 repères natation, Ed. Revue EPS

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NATA-2	10 %			90 %			100 %		

Autres (à préciser) :
Le travail annuel comprend : la présence, la participation et l'attitude vis-à-vis du cours. Il comprend également les différentes épreuves de natations demandées durant l'année. De plus différents travaux pourront en faire partie.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un dispositif alternatif :

Mise en place d'un examen oral distanciel et d'épreuves de natation faites et filmées en autonomie par l'étudiant.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **40** h
Intitulé de l'UE : **Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **GYM-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : nicolas.wintgens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1a, 1b, 1c, 2c, 3b, 4c, 4d, 4e, 5b, 5c, 5d, 6a, 6b, 6c, 6e, 7a, 7b, 7c, 7d.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
- Maîtriser les habiletés techniques aux différents agrès
- Lier les éléments appris en vue de reproduire et/ou de créer des enchainements
- Maîtriser les techniques d'aide et les conditions matérielles de sécurité
- Construire et organiser une partie de leçon
- Connaître les progressions d'apprentissage, les critères de réussite et les exercices de remédiation des éléments abordés aux cours
- [*garçons : centraliser les progressions dans un cahier de matière]

CONTENU DE L'UE

Approfondissement des éléments gymniques de base et enseignement de nouvelles techniques aux différents agrès.
- Perfectionnement des éléments de base
- Apprentissage d'éléments plus évolués abordés dans l'enseignement secondaire et/ou dans le cadre d'options sportives
- Mise en place d'échauffements spécifiques
- Familiarisation et entrainement aux différentes techniques d'aide

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Pédagogie des agrès de P.Carrasco
- Gymnastiques aux agrès de P. Carrasco
- Actions motrices en gymnastiques de J. Leguet
- Gymnastique sportive, de l'école aux associations de l. Thomas, J. Fiard, C. Soulard, G. Chautemp
- 1000 exercices et jeux de gymnastique de U. Spöhel

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GYM-2	20 %			80 %			100 %		

Autres (à préciser) :
=> Pour les garçons, dans le travail annuel, rentrent en compte les épreuves aux différents agrès, la réalisation et l'évaluation d'un cahier de matière ainsi que la mise en place d'une partie de leçon (échauffement, …)
=> Pour les filles, dans le travail annuel, rentrent en compte les épreuves aux différents agrès, la maîtrise des aides, la maîtrise des progressions techniques et la mise en place d'une partie de leçon (échauffement, …)

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, la note obtenue portera sur la moyenne des épreuves annuelles.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **40** h
Intitulé de l'UE : **Psychomotricité**	

Volume en Crédits : **3** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PMOT-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE PMOT-1)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : berengere.lange@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- 1 a-b-c
- 2 c
- 3 b-c
- 4 a-b-c-d
- 5 a-b-c-d
- 6 a-b-c-d-e-f
- 7 a-b-c-d

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
- maîtriser les différentes notions théoriques relatives au développement psychomoteur de l'enfant.
- travailler en équipe sur un projet commun.
- concevoir des situations d'apprentissage qui visent le développement de l'enfant et qui exploitent les notions théoriques.
- mettre en pratique les situations d'apprentissage avec le groupe classe et/ou un groupe partenaire.
- poser un regard réflexif sur les séquences d'enseignement proposées afin de dégager de nouvelles pistes d'action.

CONTENU DE L'UE

Approfondissement des notions théoriques liées à la psychomotricité et exploitation pratique des concepts abordés.
Table de matières :
- Les taxonomies et les séquences de développement.
- Éducation motrice et activités aquatiques.
- Perception du corps et structuration du schéma corporel.
- Didactique de la psychomotricité, petit matériel et types d'organisation.
- Fonction tonique.
- Lien avec les apprentissages cognitifs.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (activités pratiques, observations de terrain, démonstrations de terrain)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

DELIEVRE &STAES, la psychomotricité au service de l'enfant, De Boeck, 1992
FRANCOTTE M, Eduquer par le mouvement, Outils pour enseigner, De Boeck, 1999
WAUTERS-KRINGS F, (Psycho)motricité. Soutenir, prévenir et compenser, De Boeck, 2012

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PMOT-2	10 %			30 %	60 %		Report	60 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera à rendre un travail visant à évaluer la maîtrise des notions théoriques fondamentales.
En fonction de l'évolution des normes sanitaires, certains cours pourraient être dispensés en E-learning avec mise en place de travaux compensatoires.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie des apprentissages**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PAPP-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : laetitia.lhoest@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Le cours vise à faire acquérir aux étudiants des savoirs, des savoir-faire et une démarche d'analyse réflexive de leur pratique d'enseignement à partir d'une base de connaissances scientifiques des théories de l'apprentissage, de la motivation et des méthodologies actives. Les notions théoriques étant abordées afin d'élaborer et de questionner les pratiques d'enseignement au regard des compétences proposées dans les prescrits légaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Les objectifs spécifiques poursuivent l'appropriation par les étudiants des acquis d'apprentissage suivants :
– Identifier les missions spécifiques de l'éducation physique dans l'apprentissage des élèves en relation avec les prescrits légaux.
– Identifier les spécificités de l'éducation physique en milieu scolaire en relation avec la pratique sportive en clubs.
– Identifier la diversité des modalités d'acquisitions des compétences et leurs impacts sur la construction psychomotrice de l'élève.
– Identifier, élaborer et exploiter différentes méthodologies d'enseignement - apprentissage en relation avec les prescrits légaux (APC) et identifier leurs impacts sur l'apprentissage des élèves.
– Identifier, comprendre et exploiter les facteurs motivationnels en jeu dans la relation éducative en éducation physique.
– Développer un regard réflexif et critique sur des thématiques liées à l'apprentissage psychomoteur.
– Analyser, questionner et réguler des séquences d'enseignement - apprentissage en regard des apports théoriques abordés au cours.

CONTENU DE L'UE

Notions liées :
– Aux conceptions de l'apprentissage, de l'intelligence et du bon enseignant.
– Aux théories de l'apprentissage.
– A la planification et à la rédaction de préparations.

– Aux théories de la motivation.
– Aux méthodologies d'enseignement et plus particulièrement à la mise en œuvre de l'APC.
– A la spécificité de l'éducation physique dans le développement psychomoteur.
– Aux méthodologies d'élaboration de séquences d'enseignement - apprentissage spécifiques à l'éducation physique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Florence, J., Brunelle, J. & Carlier, C. (1998). Enseigner l'éducation physique au secondaire : Motiver, aider à apprendre, vivre une relation éducative. Bruxelles : De Boeck
De Vecchi, G. & Carmona-Magnaldi, N. (2002). Faire vivre de véritables situations – problèmes. Paris : Hachette Education.
De Vecchi, G. (2005). Une banque de situations – problèmes tous niveaux. Tome 2. Paris : Hachette Education.
Gilles, J.L., Bosmans, C., Mainferme, R., Plunus, G., Piette,G., Radermaecker, G & Voos, M.C. (2006). Le polygone des paramètres de l'action didactique. Liège : Université de Liège, service de Didactique générale et intervention éducative.
Lourtie, E. (2007 - 2008). Méthodes de travail : Formation « DEFI » et « Tremplin pour la réussite ». Liège : Haute Ecole Charlemagne. – Tardif, J. (1997). Pour un enseignement stratégique: l'apport de la psychologie cognitive. Montréal : Les éditions logiques.
Viau, R. (1994). La motivation en contexte scolaire. Bruxelles : De Boeck.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PAPP-2	20 %	80 %					Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en une épreuve écrite à livre ouvert.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Psychologie du développement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PDEV-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : christophe.winkin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de (d') :

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

CONTENU DE L'UE

1. L'adolescent dans l'histoire
2. La puberté
3. Le développement cognitif à l'adolescence selon Piaget
4. La vie sociale des adolescents
5. La personnalité de l'adolescent

Au travers d'exposés de l'enseignant, d'analyses de textes et de vidéos, de recherches et de réflexions tant individuelles que collectives, l'étudiant découvrira et s'appropriera différents concepts de la psychologie de l'adolescent en vue de les intégrer efficacement dans son enseignement.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Cloutier R. « Psychologie de l'adolescent. » Geatan Morin, 3ème impression, 1985.
Dhôtel Gérard « Adolescence, mode d'emploi » Librio, document inédit, 2006
Dolto F. « La cause des adolescents. » Livre de poche, 1988.
Dolto F. et C. « Paroles pour adolescents. » Livre de poche, 1989.
Hijazi M. « Délinquance juvénile et réalisation de soi. » Masson, 1966.
Hotyat F. « Psychologie de l'enfant. » Labor, 1962.
Osterrieth P.A. « Introduction à la psychologie de l'enfant. » Deuxième édition, Georges Thone, 1958.
Osterrieth P.A. « Faire des adultes. » 12ème édition Mardaga et Dessart, Bruxelles, 1975.
Reuchlin M. « Psychologie. » P.U.F., 1977

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDEV-2	50 %	50 %					50 %	50 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'examen écrit sera remplacé par un examen oral individuel via TEAMS.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Technique de gestion de groupes et expression orale**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **GGEO**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : michel.horin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif. b-Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.
Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.
Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :
Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
Gérer les groupes en adoptant stratégiquement et sur base de sa personnalité plusieurs styles d'enseignement.
Construire et gérer des groupes-classes sur base de critères divers (discipline enseignée, sécurité, organisation).
Pratiquer une communication adaptée et la plus efficace possible en fonction du contexte (public, matière, environnement…)
Témoigner d'une connaissance et de la mise en application des principaux concepts liés aux compétences interpersonnelles, intrapersonnelles, à la gestion des conflits en classe ou lors d'un cours d'éducation physique.
Traiter l'information, en utilisant et en exemplifiant les éléments théoriques, sur base de cas concrets proposés en classe ou observés en stage ou en PFE et rapportés en classe.

De s'inscrire, à partir de la formation scientifique reçue et en fonction de son épanouissement personnel, dans une pratique réflexive où s'articuleront les informations et connaissances construites sur le terrain, car vécues en stage avec les informations et connaissances élaborées en classe.
Faire émerger et enrichir ses compétences personnelles et professionnelles, cela, selon une logique de progression vers le « Bloc 3 » avec une pratique d'enseignement de plus en plus fréquente, par un travail de recherche de transfert, d'exploitation et de nécessaire adaptation et personnalisation en situation réelle d'enseignement.

CONTENU DE L'UE

1. Approche théorique des groupes.

• Gestion des groupes et conduites de réunion : 1. Les styles et stratégies dans l'enseignement.
• Gestion des groupes et conduites de réunion : 2. Transposition didactique des concepts en éducation physique
• Gestion des groupes et conduites de réunion : 3. La communication et l'accueil. • Gestion des groupes difficiles : Inconduites, conflits et violence – Approche globale puis centrée en éducation physique, enrichie par l'étude du concept d'intelligence multiple, dont l'intelligence émotionnelle. Recherche de solutions sur base de cas observés et/ou vécus en stage.
• Concepts d'intelligence émotionnelle et d'anxiété sociale.

2. En autonomie, à distance : Lecture réflexive, construction de fiche de lecture à remettre au titulaire sur base de l'ouvrage :

« Enseigner l'éducation physique au secondaire – Florence, Brunelle et Carlier – Edition De Boeck Université –1998 ».
Consignes :

- Lecture de l'ouvrage.
- Rédaction d'une fiche de lecture sur la quatrième partie du livre : *Vivre une intervention éducative par la gestion de la classe.* **Voir modalités plus bas pour cette fiche à construire.**
- Résumé d'une des trois autres parties (laissée à votre choix)
  Modalités de ce résumé : 6 pages recto - caractère de 12 Time new roman - interligne 1.5
- Envoyez les deux documents en deux fichiers distincts, sous format word, par courriel michel.horin@hech.be au plus tard pour le lundi 04 janvier 2021. Envoyez un courriel de rappel si vous ne recevez pas une confirmation de ma part à votre courriel dans les deux jours.

Modalités de construction de la fiche de lecture :

1. **Construire un résumé de la quatrième partie (modalités identiques que pour le résumé de la partie laissée au choix)**
2. **Développement du point 2 du chapitre 1 (les routines – les règles) de cette quatrième partie du livre :**
   Les procédures de communication : A partir de votre expérience lors du premier stage et des PFE, en fonction de votre personnalité, en fonction des caractéristiques de vos élèves…*(voir livre page 137)*, **illustrez par un exemple concret**, une technique pour :
   - attirer l'attention des élèves,
   - faire cesser les excès de bavardage,
   - demander un regroupement d'élèves.

   Les procédures d'activités routinières : A partir de votre expérience lors du premier stage et des PFE, en fonction de votre personnalité, en fonction des caractéristiques de vos élèves…
   - Citez et développez trois critères possibles pour regrouper les élèves. Illustrez par un exemple concret lors d'un cours de gymnastique sportive ou de sports collectifs.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Livre à se procurer ; plusieurs exemplaires ont été achetés par notre bibliothèque)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Notes de cours personnelles; - Documents du Ministère de l'Education WBE; - Documents de différents services universitaires de l'Université de Liège et de Louvain. - Documents de travail de l'Inspection… - Diverses références de livres (détaillées dans le cours). - Articles publiés. Supports : Syllabus et documentation – Programmes d'éducation physique (AGERS).

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (en distanciel/autonomie pour l'appropriation de l'ouvrage cité dans le « contenu ».)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGEO	40 % Livre		60 %				40 %		60%

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera à la remise d'un travail écrit, qui sera transmis sur la boîte mail "hech" du titulaire du cours, à savoir : michel.horin@hech.be. Les modalités de ce travail seront alors fixées dans le respect des délais relatifs à la communication des informations à transmettre aux étudiants avant le début de la session d'examens.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MéTIC-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : thierry.vandewalle@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

À la fin du cours, vous serez capable de :
- produire des documents numériques diversifiés (courrier, plan de leçon, feuille d'exercices, affiche, brochure, rapport d'étude) en utilisant efficacement les fonctionnalités d'un traitement de texte ;
- créer une présentation assistée par ordinateur dans le but de soutenir un discours, d'illustrer une explication, mais aussi de créer une séquence d'apprentissage interactive ;
- présenter des données sous forme de tableaux (inventaire, comptes, présences, grille d'évaluation, …)

CONTENU DE L'UE

Maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) grâce à l'usage efficace des outils de bureautique :

- Traitement de texte
- Présentation assistée par ordinateur
- Tableur

Vous serez amenés à utiliser efficacement les principaux logiciels de bureautique pour produire des supports de qualité et adaptés à votre public.

Les manipulations techniques seront expliquées et démontrées. Dans le cadre de séances d'exercices, vous aurez l'occasion d'appliquer les techniques étudiées pour produire des documents, présentations, tableaux, graphiques en rapport avec votre futur métier.

Par le biais de la pratique, vos interactions « avec la machine » seront plus précises et vous serez capable d'anticiper les résultats. Le but des différents exercices et travaux est de développer un savoir-faire à travers une approche réfléchie et un usage autonome des Technologies de l'Information et de la Communication.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Voir bibliographie diffusée dans le cadre du cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (e-learning)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MéTIC-2		100 % *						100 % *	

Autres (à préciser) :
* ***Avec utilisation de l'ordinateur***

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Physiologie**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PHYSIO-2a**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE PHYSIO-3**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE PHYSIO-1a & UE PHYSIO-1b)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE PHYSIO-2b**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.hennen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).
  - ⇨ 7d : Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :
- Situer anatomiquement et histologiquement tous les constituants du système nerveux et d'en expliquer précisément le fonctionnement.
- Utilisation chronologique de tous les éléments vus lors de la réalisation de gestes complexes.

CONTENU DE L'UE

- Anatomie fonctionnelle du système nerveux et physiologie du système nerveux
- Communications par neurones (potentiel d'action, de repos, propagation du potentiel d'action, transmission synaptique, neurotransmetteurs, intervention de la névroglie, caractéristiques des potentiels post-synaptiques)
- Organisation et fonctionnement du SN (stimulations et récepteurs sensoriels, réflexes, transmission centrale des stimulations conscientes et inconscientes)
- Réponses motrices, motricité posturale, rôle du cervelet, motricité dirigée)
- Cortex cérébral (aires et connexions)

- Fonctions intégratrices
- Description de la régulation hormonale liée au système nerveux.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre ( )

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Principes d'anatomie et de physiologie: Marieb
Physiologie de l'exercice physique: Wilmore et Costil
L'enfant et le sport: Thiebauld et Sprumont
Bases neurophysiologiques du mouvement: Latash ; éd De Boeck.
Revues: Sciences et vie, Bodytalk, La recherche, le magazine des sciences.

Vidéos fournies durant le cours

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHYSIO-2a		100 % *						100 % *	

Autres (à préciser) :
* Examen oral et/ou écrit, selon le nombre d'étudiants investis dans l'Unité d'enseignement (voir horaire de session)

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la mise en place d'un examen oral distanciel.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **18** h
Intitulé de l'UE : **Théorie technique**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **TTECH-2a**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE AFP-2, Stage-2, EAPP & TTECH-2b**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : ingrid.thomas@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 2 b ;
compétences 4 a, b, c, d et e ;
compétences 5 b, c et d ;
compétences 6 a, b, c, d, e, f.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Les étudiants seront capables de :
- Comprendre, analyser et utiliser les différents outils à disposition.

Sur cette base, l'étudiant(e) sera capable d'élaborer ses propres outils en fonction de ses compétences personnelles (fiches techniques, référentiel méthodologique).
L'étudiant(e) sera capable de comprendre l'utilisation des programmes d'éducation physique, des différentes formules proposées par l'inspection et de les utiliser pour établir ses programmations.
L'étudiant(e) pourra adapter ses connaissances lors de ses stages dans l'enseignement secondaire.

CONTENU DE L'UE

1. Introduction et généralités. (compétences et évolution d'un enseignant débutant).
2. Les outils à utiliser : programmes, livres, articles, kinogrammes.
3. Les fiches techniques et les fiches méthodologiques.
4. La programmation : annuelle, par cycle, par compétence, par activité.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. Programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enseignement secondaire et primaire)
2. SAINT-JAMES, A, Education physique et sportive, Nathan, Paris, 2014
3. LEJEUNE, T, Concours Professeur des Ecole EPS, SupFoucher, Paris, 2014
4. AMADE-ESCOT, C, Didactique de l'éducation physique, Etat des recherches, Ed. Revue EPS, 2003
5. SARTHOU, JJ, Enseigner l'EPS, Les cahiers Action, Actio, Paris, 2003
6. FLORENCE, BRUNELLE et CARLIER, Enseigner l'éducation physique au secondaire, Motiver, aider à apprendre, vivre une relation éducative, Ed. De Boeck Université,2002

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TTECH-2a	30 %	70 %					Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen en ligne sous forme de questions ouvertes, QCM, de réflexion pratique...

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Évaluation des apprentissages**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **EAPP**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE AFP-2, Stages-2, TTECH-2a & TTECH-2b**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : celine.fievez@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Compétence 6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Compétence 7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de :

RESTITUTION
- Citer et expliquer les concepts, principes théoriques abordés à travers les différents chapitres du cours. - Cerner et présenter les idées-clés et foyers véhiculés et développés dans les différentes matières.

APPLICATION
- Traiter l'information, en utilisant et en exemplifiant les éléments théoriques relatifs à la pratique docimologique, sur base de cas concrets proposés en classe ou observés sur le terrain et rapportés en classe.
- Concrétiser, à partir de situations réelles d'enseignement vécues (entre autres grâce aux pratiques formatives d'enseignement) les concepts liés à la docimologie, les illustrer.
- Élargir le registre de connaissances docimologiques, à partir de revues de littérature spécifiques à l'éducation physique.
- Asseoir les connaissances relatives à l'évaluation, à partir d'exercices sur des cas concrets.
- Exploiter les informations docimologiques prévues dans les programmes spécifiques d'enseignement de l'éducation physique (Ministère et Inspection), afin de construire et d'enrichir son registre de compétences en la matière.

TRANSFERT
- De s'inscrire, à partir de la formation scientifique reçue, dans une pratique réflexive où s'articuleront les informations

et connaissances construites sur le terrain, car vécues en stage avec les informations et connaissances élaborées en classe.
- Faire émerger et enrichir ses compétences professionnelles en tant qu'"enseignant-évaluateur", cela, selon une logique de progression vers la troisième année avec une pratique d'enseignement de plus en plus fréquente, par un travail de recherche de transfert, d'exploitation et de nécessaire adaptation et personnalisation en situation réelle d'enseignement.

CONTENU DE L'UE

1. Approche conceptuelle.
2. L'évaluation et sa fonction de régulation (Allal...).
3. Les différentes fonctions de l'évaluation.
4. Les différents types d'évaluation.
5. Les qualités de base d'une bonne évaluation.
6. Les pièges de l'évaluation. L'aspect des Feed-back.
7. Les hypothèses de base de la pédagogie de la maîtrise, y compris l'approche de l'enseignement différencié et individualisé.
8. Étude de leur impact sur la qualité du processus d'évaluation formative.
9. Analyse des référentiels officiels (programmes, socles...).
10. Élaboration d'une grille d'évaluation en stage et critiques de grilles diverses.
11. Utilisation de la vidéo en Education physique avec des dispositifs numériques tels que les tablettes, IPad, ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents du Ministère de l'Education;
- Documents de différents services universitaires de l'U.Lg.
- Documents de travail de l'Inspection...
- Diverses références de livres (détaillées dans le cours)
Supports : Syllabus et documentation – Programmes d'éducation physique (Ministère)

Conseil de lecture : Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?, Crahay M, De Boeck, 1996

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EAPP				60 % *	40 % •		Report	40 % •	

Autres (à préciser) :
* Travail journalier accompagné d'un portfolio final.
• En fonction du nombre d'étudiants, l'examen du cours d'« Évaluation des apprentissages » peut être écrit à la place d'oral, à l'appréciation du Titulaire du cours concerné (voir horaire de session).

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail écrit.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Déontologie de la profession**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **DÉONTO**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : christophe.winkin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de:
De se tenir informé sur son rôle au sein de l'Institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence.
De mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne.
De prendre conscience, au départ, et à adhérer, par la suite, aux valeurs faisant partie des valeurs personnelles et des valeurs collectives de la profession d'enseignant, dans le but de promouvoir, au sein des groupes d'enfants qui lui seront confiés ultérieurement, les finalités et valeurs poursuivies par notre société démocratique, via notre système éducatif.

De construire et d'enrichir ses compétences personnelles et professionnelles (en tant que jeune enseignant), sur un plan déontologique, à partir d'un processus de formation en alternance associant cours théoriques et formation didactique pratique (dans le cadre des stages et des ateliers de formation professionnelle dans l'enseignement).
D'adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
De participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
De mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

CONTENU DE L'UE

Les deux dimensions centrales développées à travers les activités interdisciplinaires de construction de l'identité professionnelle sont l'interdisciplinarité et la construction de l'identité professionnelle. La dimension éthique dans l'exercice de la profession enseignante est fondamentale. Toute la formation –sciences humaines, développement personnel –devrait mener les étudiants à faire preuve d'une grande rigueur dans ce domaine. Un cours magistral de déontologie aurait peu d'impact. Il importe plutôt de construire avec les étudiants, à partir de récits vécus et d'études de cas, l'équivalent du Serment d'Hippocrate pour les enseignants. Discussions autour d'expériences vécues, de faits relatés. Le travail en binôme et la présentation du cas favorisant les conflits cognitifs entre élèves. Prise de connaissance de références en la matière (Les documents de travail sont fournis par le professeur titulaire).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles;
Documents de différents services universitaires de l'U.Lg.
Documents de travail de l'Inspection...
Diverses références de livres

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DÉONTO				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige, le travail sera envoyé par mail (déposé sur TEAMS) et il ne sera pas défendu oralement.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 1
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Approche pratique de la diversité culturelle et la dimension du genre**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **APDC**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : celine.fievez@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Compétence 2 : respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité càd mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté et collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.
- Compétence 4 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société càd se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques, sociaux et éthiques et s'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Identifier « l'image de soi » / « l'image des autres » et de quelle manière elle intervient dans nos comportements et le choix de ceux-ci.
- Comprendre et critiquer ses propres représentations et les représentations de groupe.
- Comprendre et identifier des notions théoriques telles que l'identité culturelle, le préjugé, le stéréotype, la culture, le réfugié, le demandeur d'asile, l'approche interculturelle, la personne illégale, les migrations, les différentes démarches, le parcours d'un réfugié, les différents types d'accueil, les procédures d'expulsion, ...
- Travailler en groupe, entretenir des relations de partenariat avec l'équipe éducative et les bénéficiaires d'un centre pour réfugiés de la Croix-Rouge de Belgique, de manière plus large comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Composer ensemble une grille de questions afin de créer des tables de discussions avec des réfugiés venus témoigner leur parcours.
- Prendre conscience (et agir en conséquence) de la diversité culturelle, des difficultés rencontrées dans le monde, des chocs des cultures, etc.
- S'impliquer en tant que professionnel, capable d'analyser et de dépasser es réactions spontanées, ses préjugés, les stéréotypes, ses émotions, ...

- Agir ensemble (collaboration, coopération) en vue d'une activité proposée à des bénéficiaires et ce, dans le cadre de leur pratique professionnelle.
- Expliquer l'évolution de sa conception au travers le cours, les activités proposées et les notions théoriques abordées.

CONTENU DE L'UE

- La préparation de leçon (dans le domaine de l'éducation physique) et ce, dans un contexte particulier (multiculturalité et langues diverses en milieu d'accueil)
- Les services d'accueil en Belgique (connaissance et visite)
- La déontologie professionnelle
- Les représentations et l'image de soi
- Les stéréotypes et préjugés
- Les formes de racisme
- L'identité culturelle
- Les parcours de migrations
- Rencontre de réfugiés et exploitations d'outils théoriques par le biais de questionnaires
- Activité de photolangage : analyse de différentes photos (des parcours de migrations et des représentations)
- Analyse d'études de cas, de capsules vidéos, de publicités, d'articles de presse.
- Analyse de l'évolution de ses perceptions au travers les activités proposées dans le cadre du cours
- Création d'activités sportives à mettre en place dans un centre pour réfugiés.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Alpha. Identité culturelle, Se connaitre soi pour comprendre l'autre. Bruxelles.2010.
- Annoncer la couleur, op. cit., p. 22-24.
- Annoncer la couleur, Penser les migrations autrement : Vivre ensemble autrement – dossier pédagogique, 2005, p. 22.
- Hamid BROHMI, « Diversités culturelles et dialogue des cultures » in Diversités culturelles et apprentissages, Initiales en Champagne-Ardenne, 2008, p. 33.
- Silvio MARTINELLO, Mark TAYLOR, L'apprentissage interculturel : T-Kit n°4, Conseil de l'Europe et Commission européenne, 2001, p.35.
- Tous différents –Tous égaux. Centre Européen de la jeunesse.1995.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
APDC				100 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail écrit.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **10** h
Intitulé de l'UE : **Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **FLES**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : laurence.daubercies@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

COMPÉTENCE 1 – Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.

- Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

COMPÉTENCE 6 – Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

COMPÉTENCE 7 – Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes où chacun se sent accepté.

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours de 10 heures, l'étudiant sera capable de mettre en évidence les difficultés d'intégration scolaire d'ordre général que peut éprouver un élève allophone en situation d'immersion scolaire francophone, mais aussi les difficultés et les besoins spécifiques liés à l'enseignement/à l'appropriation de la (des) différentes discipline(s) scolaires envisagée(s).

L'étudiant sera également capable de proposer des outils d'intégration linguistique et d'apprentissage adaptés à sa (ses) discipline(s) d'enseignement.

L'examen permettra de vérifier qu'il a acquis les notions utiles pour ce faire.

CONTENU DE L'UE

Ce cours abordera les difficultés rencontrées par les élèves qui ne maitrisent pas la langue de l'enseignement :

- Clarification de quelques concepts (FLM ; FLE ; FLES ; alphabétisation ; etc.) et prise en compte de l'hétérogénéité des publics et des besoins.
- Le vocabulaire : vocabulaire des consignes de la classe ; vocabulaire de la/des discipline(s) ; appropriation du vocabulaire en général (vocabulaire et représentation du monde ; faux amis ; etc.).
- L'importance du travail oral (et notions de surdité phonologique, de « neurone miroir », etc.).
- Les difficultés liées à l'écrit (enfants non scolarisés ; alphabets différents ; etc.).
- Les ressources à la disposition de l'enseignant (CECR, manuels, Internet).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Defays Jean-Marc, Le Français langue étrangère et seconde, Enseignement et apprentissage, Mardaga, Sprimont, 2003.
Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseigner aux élèves qui ne maitrisent pas la langue de l'enseignement, 2014. Plaquette disponible sur le site « Enseignement.be ».
Verbunt Gilles, Manuel d'initiation à l'interculturel, Chronique Sociale, Lyon, 2011.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FLES					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
L'examen écrit consistera en un travail portant sur une activité FLE, à rendre pour une date déterminée. Dans le cas d'un basculement partiel ou total vers l'enseignement à distance, la participation aux activités préparatoires constituera une étape indispensable prise en compte dans l'appréciation du travail final.

Tout travail final non rendu dans les délais imposés aura pour conséquence l'échec de l'activité d'apprentissage.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Physiologie**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PHYSIO-2b**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☐ Non ☒ Oui (**UE PHYSIO-3**)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE PHYSIO-2a**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : jeremy.petrella@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant(e) sera capable, au terme de l'activité :
De connaitre et de savoir décrire l'anatomie et l'histologie des différentes parties du système digestif.
De comprendre et de décrire les différents mécanismes liés au phénomène de digestion.
De comprendre et d'expliquer comment et où sont absorbés les différents nutriments au niveau du tube digestif.
De comprendre et connaitre les interactions entre le système nerveux, le système hormonal et le système digestif.

CONTENU DE L'UE

- Anatomie et histologie : bouche, pharynx, œsophage, estomac, intestin grêle, organes annexes (pancréas, foie et vésicule biliaire), gros intestin...
- Digestion mécanique et chimique
- Absorption des lipides, glucides, protéines et autres substances (eau, sels minéraux, vitamines, ...) aux différents niveaux du système digestif
- Mécanismes réflexes liés au système nerveux.
- Description de la régulation hormonale liée au système digestif et au système nerveux autonome.
- ...

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Principes d'anatomie et de physiologie: Marieb,
Physiologie de l'exercice physique: Wilmore et Costil,
L'enfant et le sport: Thiebauld et Sprumont,
Bases neurophysiologiques du mouvement: Latash ; éd De Boeck.
Revues: Sciences et vie, Bodytalk, La recherche, le magazine des sciences

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHYSIO-2b					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral à distance.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **18** h
Intitulé de l'UE : **Théorie technique**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **TTECH-2b**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE AFP-2, Stages-2, EAPP & TTECH-2a**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.hennen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).
    - ⇨ 7d : Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :
Comprendre la logique d'apprentissage des sports individuels et collectifs, évaluer une performance et mettre en place un cycle complet d'apprentissage en déterminant la compétence visée ainsi que les savoirs, savoir-faire et savoir être développés dans un cycle.

L'étudiant(e) pourra adapter ses connaissances lors de ses stages dans l'enseignement secondaire.

CONTENU DE L'UE

1. Les organisations de travail ; le temps utile ; la communication didactique; l'évaluation; les organisations de journées sportives et de tournois (illustration pratique)
2. Les aspects techniques et tactiques de différentes disciplines ainsi que les règlements.
3. La logique interne, la construction et l'évaluation des apprentissages. (illustration par la pratique des sports collectifs et individuels)

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre ( )

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

FLORENCE, BRUNELLE et CARLIER, Enseigner l'éducation physique au secondaire, Motiver, aider à apprendre, vivre une relation éducative, Ed. De Boeck Université, 2002
PIERON, M, Pédagogie des activités physiques et du sport, Ed. Revue EPS, 1992
AMADE-ESCOT, C, Didactique de l'éducation physique, Etat des recherches, Ed. Revue EPS, 2003
SAINT-JAMES, A, Education physique et sportive, Nathan, Paris, 2014
LEJEUNE, T, Concours Professeur des Ecole EPS, SupFoucher, Paris, 2014
SARTHOU, JJ, Enseigner l'EPS, Les cahiers Action, Actio, Paris, 2003
Articles des revues : EPS 1 ; EPS ; FEP
Utilisation de nombreux ouvrages spécifiques d'une discipline, de kinogrammes tirés de ces ouvrages.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TTECH-2b					100 % *			100 % *	

Autres (à préciser) :
* Examen oral et/ou écrit, selon le nombre d'étudiants investis dans l'Unité d'enseignement.
Des travaux complémentaires pourront être demandés en fonction des évènements de l'année.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la mise en place d'un examen oral distanciel.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Analyse du mouvement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **BMÉCA-2**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : nicolas.wintgens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Maîtriser les principes mécaniques et physiques qui permettent d'analyser des mouvements simples mais également de maîtriser les bases nécessaires à la compréhension du cours en Bloc 3.

CONTENU DE L'UE

Le cours repose sur l'analyse théorique de phénomènes physiques en rapport avec les mouvements corporels complexes. L'accent est mis sur les implications pratiques en essayant d'utiliser des exemples concrets.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

G.HAY J. 1980, Biomécanique des techniques sportives, Vigot éditions Paris
SMITH T. 1982, Biomécanique et gymnastique, Presses universitaires de France
H.G. DYSON G. 1975 Principes de biomécanique en athlétisme, Vigot frères Paris
GAVRAY F. DEMARET J-P. 2002, Connaître et comprendre son dos pour mieux le protéger, Cellule Fédérale FSE

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
BMÉCA-2				5 %	95 %		Report	95 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail écrit.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 2
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Biométrie**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **BIOM**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : dominique.noel@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté :
a. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
b. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
c. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
d. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
- Connaître les moyens et les éléments de mesures biométriques ;
- Utiliser des notions de base de statistiques ;
- Comprendre et produire des modes d'évaluation des aptitudes physiques d'un individu.

En plus d'une part de théorie, le cours de biométrie proposera des applications pratiques et demandera une participation active de la part de tous les étudiants.

CONTENU DE L'UE

Cette unité d'enseignement permettra à l'étudiant de développer ses connaissances concernant la biométrie, ainsi que de se familiariser avec l'utilisation des statistiques. Pour aller plus loin dans notre réflexion, nous aborderons également la question de l'évaluation des aptitudes physiques.

Certaines séances consisteront en des applications pratiques de terrain qui demanderont une participation active de la part des étudiants.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- CHAMPELY S, Statistique appliquée au sport, Editions De Boeck 2004.
- PARLEBAS P et CYFFERS B, Statistiques appliquées aux activités sportives, Insep Publications 1992.
- VANDERVAE F, Biométrie humaine, Desoer Ed. 1980
- Magazines ZATOPEK
- L'évaluation du sportif http://www.e-s-c.fr/tests-et-evaluations.htm
- BUCHHEIT M, Réflexion sur l'évaluation de qualités physiques et le suivi des sportifs dans les structures de haut niveau: bilans médicaux, épreuves d'effort en laboratoire et tests de terrain, 2003.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
BIOM				20 %	80 %		Report	80 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en :

- *Des travaux à distance.*
- *Examen à distance.*

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **360** h
Intitulé de l'UE : **Stages pédagogiques et Ateliers de formation professionnelle**	

Volume en Crédits : **20** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **Stages/AFP**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE AFP-2 & UE Stages-2)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE DIFF & UE EPP**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : michel.horin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Les 7 compétences et 30 sous-compétences définies au sein du Référentiel de compétences.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Durant les stages pédagogiques et les AFP, l'étudiant sera capable:

- D'approfondir l'appropriation des compétences didactiques afin de pouvoir maîtriser en fin d'année toutes les compétences didactiques (cfr la fiche d'évaluation des stages), concernant la fonction enseignante en éducation physique. Outil de référence: Voir fiche de compétences définie à travers la fiche d'évaluation des stages.
- De maîtriser les connaissances relatives au Décret-Mission et étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'EPS (réseaux –niveaux…)
- De continuer à construire et à enrichir ses outils d'intervention, de continuer à exploiter à bon escient les différents outils de l'enseignant, principalement la préparation de leçon mais aussi le journal de classe, le cahier de compétences et le carnet d'autocritiques.
- De transférer les acquis construits lors des séances d'AFP, les stages pédagogiques constituant ainsi l'interface de formation entre apprentissage en séminaires (les AFP) et enseignement en situation réelle.
- Assurer un processus d'auto-régulation à l'issue de chaque stage, par un travail sous forme de bilan réflexif, en AFP, lors du retour de stage.
- De s'impliquer personnellement dans un établissement. Cette implication sera également progressive, allant de la pratique formative d'enseignement, dans le cadre des AFP, jusqu'à des prestations d'enseignement individuelles, en situation réelle d'enseignement, dans le cadre des 10 semaines de stage organisées tout au long de l'année académique.

Concernant les AFP : Les Ateliers de Formation Professionnelle seront l'interface de formation entre la théorie et la pratique dont les stages pédagogiques. Ainsi certains objectifs spécifiques aux AFP et aux stages peuvent être ajoutés :

- Enrichir les compétences didactiques appropriées en bloc 2, concernant la fonction enseignante en éducation physique, afin d'arriver, en fin de bloc 3, à la maîtrise de toutes les compétences didactiques définies dans la fiche de compétences (voir fiche de supervision de stage) ainsi également que toutes celles définies dans le Référentiel de compétences (7compétences + 30 sous-compétences).
- Exploiter les connaissances relatives au Décret-Mission et poursuivre l'étude approfondie des différents programmes d'enseignement de l'EPS.
- Adapter les connaissances procédurales sur les différents outils de l'enseignant, de la préparation de leçon au cahier de compétences, en vue d'une programmation d'activités.
- Continuer à vivre concrètement des expériences pédagogiques dans le cadre d'activités en AFP (fiches de jeux, psychomotricité, enseignement en situation inadaptée et/ou en surnombre…).

CONTENU DE L'UE

Les stages pédagogiques se déroulent sur l'ensemble de l'année académique et se répartissent de la manière suivante: 3 semaines dans l'enseignement secondaire qualifiant - 3 semaines dans l'enseignement fondamental et/ou secondaire spécialisé - 4 semaines dans l'enseignement fondamental ordinaire maternel et primaire.

En AFP : La préparation de leçon : rappels, enrichissement, adaptation / Relation avec les programmes (rappel des différents niveaux et différents réseaux) / Questions de méthodologies spéciales pour les enseignements en «secondaire qualifiant», en « enseignement spécialisé » et en « enseignement fondamental maternel et primaire » / Les bilans de stages avec exploitation et analyse en classe (approche réflexive rétroactive) / Un retour oral individuel devant l'équipe, à l'issue de chaque stage, pourrait de surcroît être envisagé / Pratiques formatives dans l'enseignement spécialisé, qualifiant et fondamental (maternel-primaire) / Exploitation des divers acquis de la formation en vue de la conception groupale et spécifique de séances didactiques orientées (mises en situations de terrain inédites) / Séminaire Prêt de matériel avec l'ADEPS.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Construction et tenue d'une farde didactique comprenant l'ensemble des préparations de leçons construites, ainsi que les supports didactiques divers (kinogrammes, fiches techniques...).Cette farde comprendra, en outre, une partie administrative (conventions signées, projet d'établissement de l'école d'accueil, ROI, feuille de recensement des heures prestées...) qui devra également être tenue à jour). En AFP, notes spécifiques aux modules proposés - Documents de synthèses produits par les étudiants…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Les référentiels de compétences, les programmes de l'enseignement, le Décret-Mission, les socles de compétences, le Vade-Mecum des stages incluant les deux conventions de stage (générale et spécifique à la section), le profil d'enseignement…

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (Stages d'enseignement)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Stages/AFP				100 %			Report		

Autres (à préciser) :
Stages pédagogiques et AFP :
Evaluation continue (voir convention de stage et fiche d'évaluation des stages), avec attribution d'une note chiffrée sur 20 points, seulement en fin d'année, à l'issue des trois stages. Cette note ne pourra pas faire l'objet d'une amélioration/modification entre les deux sessions (juin et septembre). La note obtenue en juin sera donc automatiquement reportée en septembre.
Vu que les stages et les AFP sont intégrés, la note de stage attribuée pourra évidemment tenir compte des aptitudes et attitudes dégagées par les étudiants lors des séances d'AFP. Par ailleurs, les aptitudes et attitudes de l'étudiant observées lors des stages sportifs complémentaires (Spa, Ski…) peuvent également être prises en considération dans l'établissement de la note finale « AFP-Stages ».

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Mesures particulières en lien avec la situation sanitaire covid-19 :

Pour cette année académique 2020-2021, endéans le cadre de la « Circulaire 7829 relative aux modalités d'organisation des stages » (10-11-2020 ; Chap. C.1), les précisions suivantes sont à envisager pour appréhender la notion de 'stage', sa supervision et sa validation :

- Les prestations de terrain intègrent le travail pédagogique réalisé tant en **distanciel** qu'en **présentiel**, sur le lieu de stage, en cas d'organisation « hybride » des cours ou de dispositif d'enseignement à distance (en lien avec les circonstances).
- Les visites de stage sont comprises comme des **supervisions individuelles** au sens large (pouvant par exemple donner lieu à des entretiens en visioconférence, faisant référence à une préparation de leçon préalablement fournie ou autre dispositif méthodologique / pédagogique antérieurement communiqué).
- Une implication de terrain peut être compensée par un investissement dans des '***activités d'intégration professionnelle***' mises au point qui seront, le cas échéant, spécifiquement proposées dans le continuum des AFP (l'axe d'AIP complémentaire aux stages).
- Pour valoriser à sa juste mesure le dispositif global relatif à cette UE, un document nommé « *Annexes particulières à la farde de stage pour cette année académique 2020-21* » a été diffusé (reprenant trois sections inédites : *Compte-rendu des supervisions distancielles de stage* ; *Investissements de terrain extra-disciplinaires & parascolaires* ; *Relevé d'activités d'intégration professionnelle*). Les éléments pointés pourront ainsi être pris en compte dans la synthèse finale de **Conseil de classe didactique**.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie, détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **DIFF**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE Stages/AFP & UE EPP**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : michel.horin@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

A la fin du cours, l'étudiant(e) devrait être capable de :
- Comprendre la notion de différenciation des apprentissages.
- Construire, analyser et évaluer des dispositifs de différenciation des apprentissages en relation avec les caractéristiques des élèves des différents niveaux d'enseignement.
- Comprendre les prescrits légaux afin d'appliquer les directives données pour une action pédagogique plus efficace.
- Identifier et comprendre la structure et les caractéristiques de l'enseignement spécialisé.
- Faire la distinction entre les différentes formes d'enseignement afin d'adapter les méthodologies à utiliser au public cible.
- Comprendre les caractéristiques des élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé.
- Identifier et d'acquérir les comportements, méthodologies, démarches qui favorisent la gestion d'un groupe classe dans le cadre des pratiques d'enseignement – apprentissage.
- Développer des comportements qui visent la prévention des problèmes de discipline.
- Analyser des situations d'enseignement-apprentissage afin de réguler les règles et sanctions pour répondre adéquatement aux situations rencontrées.

CONTENU DE L'UE

L'orthopédagogie. - La différenciation des apprentissages. - Prescrits légaux relatifs à l'enseignement spécialisé, y compris le PIA. - La prise en charge spécifique liée à l'éducation physique dans l'enseignement spécialisé. - La gestion des groupes et la psychologie des apprentissages. - Présentation de quelques troubles/déficiences.

Travail écrit à réaliser en autonomie suite au stage effectué dans l'enseignement spécialisé.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Appropriation en autonomie et en distanciel de certains contenus du cours)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Prescrits légaux, documentations scientifiques, vidéos...

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (Travail à réaliser en autonomie)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DIFF	20 % Travail écrit			20 % Travail écrit		60 %	Report Travail écrit		60 %

Autres (à préciser) :
En plus des questions posées, retour sur le travail écrit lors de l'examen oral

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera à la remise d'un travail écrit, qui sera transmis sur la boîte mail "hech" du titulaire du cours, à savoir : michel.horin@hech.be. Les modalités de ce travail seront alors fixées dans le respect des délais relatifs à la communication des informations à transmettre aux étudiants avant le début de la session d'examens.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **28** h
Intitulé de l'UE : **Initiation aux arts et à la culture**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **IAC**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : martine.bovy@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- ⇨ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
- ⇨ S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- ⇨ Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- ⇨ Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Comprendre le lien entre savoirs scolaires et dimension culturelle ;
- Être capable d'intégrer l'art et la culture de façon significative dans les apprentissages de toutes disciplines ;
- Comprendre le rôle d'enseignant comme 'éveilleur d'esprit', 'passeur culturel' ;
- Comprendre, définir et pouvoir verbaliser son émotion face à une œuvre ;
- Adopter une attitude réceptive et curieuse face aux diverses œuvres d'art (aussi en musique et arts de la scène) aux œuvres du patrimoine matériel et immatériel, aux cultures numériques, scientifiques ;
- Apprendre à regarder, en prenant du recul par rapport à son propre univers de référence ;
- Pouvoir donner des pistes d'analyse et de lectures d'images ;
- S'ouvrir aux autres et au monde par une meilleure compréhension de ses rapports avec autrui au travers des cultures (culture patrimoniale et cultures populaires, urbaines, rurales, dominantes, minoritaires…) et la Culture ;
- Explorer, comprendre (la culture - la Culture) ; cours, ateliers, visites, des rencontres tant intra qu'inter-culturelles.

CONTENU DE L'UE

- Susciter une analyse réflexive sur l'art et la culture (les cultures), les enjeux de la culture à l'école et sur la citoyenneté.
- S'approprier des contenus et des langages pour caractériser, analyser les arts et la Culture (la culture).
- Participer activement aux activités proposées qui seront adaptées aux condition sanitaires.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Des ouvrages d'Art, dossiers pédagogiques, revues, CD seront à la disposition des étudiants (en classe) en relation avec le thème abordé. Une liste de sites à découvrir sera également fournie à la fin de chaque séquence. La bibliothèque de l'école propose des livres de référence récents. Ressources documentaires : dossiers pédagogiques, fiches pédagogiques en lien avec les visites et cinéma.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☒ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IAC					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :
COURS A : 100 % ÉCRIT
Soit en version numérique ou présentiel selon la situation sanitaire.

COURS B : 100 % ÉCRIT
L'examen sera accompagné d'une production ÉCRITE, la forme de l'examen sera définie avec les étudiants en fonction de la situation sanitaire.
LA PARTICIPATION ACTIVE AUX VISITES SERA VALORISÉE LORS DE L'EXAMEN.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

- Le cours se donnera en tout ou en partie à distance, selon les modalités de chaque professeur et l'évolution de la situation sanitaire.
- Le cours comprend également des visites (en présentiel, en autonomie et/ou en virtuel).
- L'examen écrit (cours A et B) pourrait éventuellement s'organiser à distance en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **40** h
Intitulé de l'UE : **Sports y compris l'éducation à la sécurité**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **SPORTS-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : ingrid.thomas@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- ⇨ Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (1) ;
- ⇨ Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (2) ;
  - 2c : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
  - 2d : Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- ⇨ Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
  - 3b : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- ⇨ Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;
  - 4a : Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4b : Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
  - 4c : Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - 4c : Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- ⇨ Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;
- ⇨ Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;
- ⇨ Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :

- Pouvoir enseigner, après une initiation, des activités sportives qu'il n'a pas eu l'occasion d'approfondir lors de ses deux premières années de formation (Sports y compris l'éducation à la sécurité relative à ceux-ci).

- Développer une série d'outils didactiques permettant d'enseigner de manière adéquate dans l'enseignement spécialisé.

CONTENU DE L'UE

Athlétisme : jeux d'initiation, relais
Sports collectifs : Korfball, Ultimate, Crosse canadienne, Tchoukball, Gouret, Indiaca, beach volley, flag rugby…
Sports individuels : squash, golf scolaire, badminton, patinage …

Ces activités seront proposées en fonction des infrastructures disponibles.

Activités adaptées orientées vers l'enseignement spécialisé.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Formation personnelle des enseignants (club et stages pratiques) et fédérations des différentes activités.
Documents Cufocep ou Dimension Sports.

De nombreux documents concernant ces sports sont disponibles à la bibliothèque EP, constituée par les apports des collègues de la section. Bibliothèque située au 035. Livres disponibles lors des AFP.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SPORTS-3	10 %			90 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en :

- *100 % TA (évaluation formative + épreuves pendant l'année) si le nombre de semaines de cours en présentiel est suffisant pour que cette évaluation ait du sens. Ce travail sera améliorable entre la première et la seconde session.*
- *Si le nombre de semaine de cours en présentiel est insuffisant : Travail écrit en remplacement de l'examen (Travail réflexif sur la mise en place des disciplines vues au cours – Création de contenus didactiques en rapport avec la matière). Ce travail sera améliorable entre la première et la seconde session).*

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **16** h
Intitulé de l'UE : **Expression corporelle y compris l'éducation à la sécurité**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **EXPRES-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : berengere.lange@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

1a, 1b, 1c, 2c, 3b, 4c, 4d, 4e, 5b, 5c, 5d, 6a, 6b, 6c, 6e, 7a, 7b, 7c, 7d.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'élève sera capable :
- Maîtriser les habiletés de base de l'activité sportive.
- Connaître les progressions d'apprentissage.
- Faire preuve d'expression artistique et corporelle.

CONTENU DE L'UE

Pour les garçons : éducation rythmique, apprentissage des pas de base en step et aérobic, modules chorégraphiques simples, création de modules simples, compréhension et structure des cours.

Pour les filles : apprentissage des techniques de cirque (jonglerie, techniques d'équilibre, rolla bolla, assiettes chinoises, …) et initiation à d'autres activités d'expression corporelle (gymnastique rythmique, swiss ball, roppe skipping, …).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (activités pratiques, démonstrations,…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Revue EPS : le cirque
- Swiss ball so tonic, de Elisabeth Gillies
- Pilates- Variations avec accessoires de Anne-Flore Jaulneau
- 1000 exercices et jeux de gymnastique ryhmique de E. Kulka
- La jonglerie, un plaisir simple et facile de Dave Finnigan et Bruce Edwards

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EXPRES-3						100 %			100 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

=> L'activité décrite, bien qu'agencée en unité d'enseignement annuelle (Q1+Q2), ne sera normalement dispensée qu'au cours du deuxième quadrimestre (il n'y a donc pas d'évaluation possible en janvier).

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera :
Pour les garçons : à envoyer des vidéos démontrant la maîtrise des chorégraphies apprises.
Pour les filles : à envoyer des vidéos démontrant la maîtrise des techniques de jonglerie et la réalisation d'un travail complémentaire sur une activité d'expression corporelle.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **26** h
Intitulé de l'UE : **Natation y compris l'éducation à la sécurité**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **NATA-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.hennen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).
  ⇨ 7d : Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :
Utiliser ses connaissances théoriques et pratiques dans l'enseignement de la natation.
Utiliser les différents éléments des sports aquatiques tels que nage synchronisée, aquagym, waterpolo, jeux d'animation lors de ses stages dans les différents niveaux d'enseignement.
PREREQUIS: Maîtriser les notions vues lors des deux premières années; Maîtriser les 4 styles de nage.

CONTENU DE L'UE

1. Éléments d'aquagym, aquastretching, aquabuilding.
2. L'accoutumance : jeux et exercices d'accoutumance et de sensations de l'eau notamment à l'usage de l'enseignement primaire.
3. Jeux d'activation, jeux d'animation, waterpolo.
4. La natation autrement.
5. Construction des leçons et logique d'apprentissage.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre ( )

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

1. P. Schmitt, NAGER, de la découverte à la performance. Vigot; coll. sport + initiation, 1992.
2. M. Palmer, Sciences de l'enseignement de la natation. Vigot; coll. sport + enseignement 81, 1985.
3. Cateau et Garoff, L'enseignement de la natation, Paris, 1974.
4. J. Counsilman, La natation, tome 1 -Les techniques. Chiron sports, 1977.
5. C. Dubois & J.P. Robin, Natation, Ed. Revue EPS.
6. N. Gal, Savoir nager, unepédagogie de la natation. Ed. Revue EPS, Paris, 1993.
7. W. Bücher, 1000 exercices et jeux de natation. Vigot, Paris, 1990.
8. Document pédagogique n° 4, La natation. Document pédagogique n° 30 et 30B, Le sauvetage. Document pédagogique n° 42, L'enfant et l'eau.
9. Education psychomotrice par les activités aquatiques, fichier FNSEL, FSENC, Liège.
10. Activités et jeux d'eau. Fichier de R. Piérard, Gestinfo, Liège, 1994
11. 17 repères natation, collectif, Ed. Revue EPS
12. L'adaptation à un milieu différent : l'eau. Collectif, dans « L'activité physique de l'enfant » chap.4, Ed. Amicale EPS,1986.
13. L'enfant et l'eau. Vers la natation. Collectif, dossier tiers temps, revue EPS, n° 149, pp 17 à 40.
14. L'enseignement de la natation dans les milieux scolaires. Collectif, dossier tiers temps, revue EPS, n° 132, pp 23 à 25.
15. Natation à l'école élémentaire. Collectif, revue EPS1, n° 30, pp 53 à 59.
16. Natation. R. Piérard, dans « Education physique de 3 à 8ans », Féd. E.P., 1991.
17. Natation Un outil pour une équipe, Chapelle & Lavigne, revue EPS1, n° 67, pp 12 à 14.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NATA-3	30 %			70 %			100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en une mise en place d'un travail en remplacement de l'examen.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **16** h
Intitulé de l'UE : **Gymnastique y compris l'éducation à la sécurité**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **GYM-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : nicolas.wintgens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences 1a, 1b, 1c, 2c, 3b, 4c, 4d, 4e, 5b, 5c, 5d, 6a, 6b, 6c, 6e, 7a, 7b, 7c, 7d.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
- Maîtriser les habiletés techniques de base des disciplines enseignées.
- Connaître les progressions d'apprentissage.
- Intégrer les techniques apprises dans un enchaînement.
- Faire preuve d'expression artistique et corporelle.

CONTENU DE L'UE

L'UE comporte une initiation dans deux disciplines avec pour finalité la création d'un enchainement en musique intégrant les techniques apprises dans les 2 disciplines.

Acrosport :
- apprentissage des figures statiques et dynamiques
- manipulation, aide et parade en lien avec le montage et le démontage des figures
- liaisons gymniques

Parkour :
- initiation aux différents franchissements d'obstacles

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- De l'acrosport à la gymnastique acrobatique de E.Mauriceau, V. Simon, C. Charlier, M. Avisse, C. Lagrange. Editions EPS. 2010.
- Le Parkour : des origines à la pratique de C.Perrière et D.Belle, éditions Amphora.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GYM-3	100 %						100 %		

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

=> L'activité décrite, bien qu'agencée en Unité d'enseignement annuelle (Q1+Q2), ne sera normalement dispensée qu'au cours du premier quadrimestre (l'ensemble de l'évaluation de première session sera donc arrêté en janvier).

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'évaluation sera reportée au deuxième quadrimestre. Dans ce cas, des consignes spécifiques suivront…

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **(12)** h
Intitulé de l'UE : **Travail de fin d'études** (y compris l'initiation à la recherche en éducation - Q1)	

Volume en Crédits : **16** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **TFE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : UE annuelle (Q1 + Q2)	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : laetitia.lhoest@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence n°1
Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession :

a. Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
b. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
c. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Compétence n°4
Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :

a. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
b. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle.
c. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
d. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
e. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'unité TFE, l'étudiant se sera montré capable de :

1. Cerner une problématique liée à l'exercice du métier sous la forme d'une question de recherche ;
2. Explorer la littérature scientifique de référence, qu'elle soit pédagogique ou didactique : rechercher les sources premières de la documentation et sélectionner les passages en lien avec la problématique définie ;
3. Rédiger une synthèse personnelle structurée et dûment référencée des documents scientifiques sélectionnés (Partie I du travail écrit, théorique) ;
4. Présenter des hypothèses en réponse à la question de recherche, et les argumenter à la lumière de la synthèse théorique. Ces hypothèses déterminent à la fois la structure de la partie théorique et la recherche pratique ;
5. Élaborer une méthodologie permettant de mettre à l'épreuve les hypothèses définies ;
6. Réaliser la recherche de terrain selon la méthodologie définie pour recueillir des données et en garder des traces ;

7. Réaliser le traitement des données recueillies : réaliser des analyses qualitatives et/ou quantitatives, et mettre en regard les résultats ainsi obtenus avec ce que les hypothèses envisageaient ;
8. Rédiger un compte-rendu de la recherche menée, c'est-à-dire de la méthodologie choisie, de la recherche de terrain, de l'analyse des résultats et d'une première comparaison de ceux-ci avec les hypothèses formulées (Partie II du travail écrit, Pratique) ;
9. Rédiger une discussion réflexive (Partie III du travail écrit) comprenant
    a. la discussion des résultats, c'est-à-dire la réponse nuancée à la question de recherche en fonction des résultats obtenus mais aussi des limites de la recherche en regard de la théorie (biais possibles),
    b. les prolongements possibles : autres recherches qui permettraient d'approfondir, d'étendre la portée des résultats,
    c. l'analyse réflexive : les points forts du dispositif testé, les points qui pourraient être améliorés et de quelle manière (en fonction des limites identifiées dans le dispositif et en fonction de la théorie),
    d. les apports professionnels voire personnels au niveau compétences développées ;
10. Rédiger une conclusion, c'est-à-dire une synthèse du travail au passé composé, une bibliographie, et enfin une introduction à l'ensemble du travail présentant succinctement les motivations, l'intérêt de la problématique pour la profession, les questions et les hypothèses de la recherche, les démarches mises en œuvre et la structure du travail ;
11. Rédiger un travail écrit soigné et structuré qui respecte les conventions du genre, c'est-à-dire les normes de l'American Psychological Association (APA) et le style rédactionnel attendu (langue maitrisée, qualité de l'argumentation, sincérité de la démarche et autocritique) ;
12. Présenter oralement son travail de recherche et ses conclusions devant un jury désigné ; répondre aux questions de ses membres et participer aux échanges.

CONTENU DE L'UE

Pour le mener à bien son TFE, l'étudiant(e) sera invité à participer activement à des séminaires/modules d'Initiation à la recherche en éducation (IRE) qui le(la) guideront et l'accompagneront dans sa démarche et ses réflexions personnelles, en vue de lui permettre d'atteindre les objectifs fixés pour l'UE.
Les contenus des séminaires/modules/cours d'IRE pourront aborder les points suivants :

- Qu'est-ce qu'un TFE ?
- Planifier et gérer les aspects administratifs de la réalisation d'un TFE
- Questionner les pratiques professionnelles
- Explorer la littérature scientifique, pédagogique, didactique ou méthodologique relative aux concepts en jeu dans les sujets traités
- Définir une problématique originale et pertinente
- Bénéficier d'échanges d'idées et de pratiques au sein de la communauté enseignante en vue de favoriser une distanciation critique par rapport aux sujets de recherche et d'encourager les pratiques créatives et innovantes
- Rédiger la partie théorique
- Concevoir et mettre en place le dispositif de recherche, rédiger la méthodologie
- Analyser les résultats et rédiger la discussion réflexive
- Rédiger l'introduction, la conclusion et préparer la défense orale
- Exploiter les outils et médias appropriés afin de pouvoir développer, communiquer et défendre son travail de la manière la plus pertinente possible
- …

Par ailleurs, le travail de chaque étudiant sera supervisé et accompagné par un(e) promoteur(-trice). Cet accompagnement sera balisé par un contrat de collaboration dont les termes seront négociés entre chaque étudiant(e) et son(sa) promoteur(-trice).

L'évaluation des compétences mobilisées lors de la réalisation de l'UE TFE prendra en compte le processus, le résultat final et sa présentation lors d'une défense orale devant un jury.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☒ Autre (Guide TFE, supports divers utilisés par le prof d'IRE, …)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Département pédagogique 1 (2020). *Le travail de fin d'études.* HECh : Liège.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☐ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (activités proposées dans le cadre des séminaires/modules/cours d'IRE pouvant inclure une ou plusieurs méthodes décrites ci-dessus)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TFE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Selon l'évolution de la situation sanitaire, les modalités de remise du TFE (lieu et canal de dépôt, version papier ou numérique, etc.) ainsi que de défense orale (présentielle ou distancielle) pourraient être adaptées et - le cas échéant - communiquées via note de service, sans pour autant adapter les mentions du présent Profil d'enseignement.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Sociologie et politique de l'éducation**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **SOPOED**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : bertrand.montulet@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
- **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

En fin de cours, l'étudiant devrait être capable :
- d'expliquer les sources socio-historiques de l'organisation de l'enseignement en Belgique.
- d'identifier les acteurs, les institutions, les enjeux sociaux et l'organisation de l'enseignement en Communauté Française,
- d'exposer les principales théories sociologiques relatives à l'éducation (reproduction sociale, auto-sélection, …)

CONTENU DE L'UE

Le cours est organisé en quatre parties. La première expose les fondements de l'analyse sociologique et de l'analyse politique. La seconde développe les théories sociohistoriques de la naissance du système institutionnel d'éducation au XIXème siècle en lien avec l'émergence des catégories sociales de l'enfance et, au XXème, de l'adolescence. Il expose également les éléments historiques fondant les formes contemporaines de l'organisation de l'éducation en Belgique. La troisième partie reprend les analyses concernant les valeurs de l'école et les théories relatives à la question de la Reproduction sociale et scolaire. Elle envisage également la « classe » comme lieu de relations sociales. La quatrième et dernière partie développe la structure institutionnelle actuelle de l'enseignement en Communauté Française, les tendances de fond de l'évolution de l'enseignement et les grands débats en cours dans l'enseignement (redoublement, mixité, neutralité, ...).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ARIES P., *L'Enfant et la Famille sous l'Ancien Régime*, 1960
BECKER H., *Outsiders-une étude de la déviance*, Métailler, 1997
BOUDON, R. *L'inégalité des chances*, Arman Collin, 1973
BOURDIEU P. *La Distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, 1979
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *Les héritiers–Les étudiants et la culture*, Minuit, Paris, 1964.
BOURDIEU P., PASSERON J.C., *La reproduction-Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 1970.
BREMOND J., GELEDAN A., *Dictionnaire économique et social*, Hatier, Paris, 1990,
CAPUL J-Y., GARNIER O., *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, Hatier, Paris, 1999, p.281.
CRAHAY M., *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*, De Boeck, 2012
DE COSTER M., BAWIN B., PONCELET M.*, Introduction à la sociologie*, De Boeck, 2001, p.234.
DE SINGLY F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Editions Nathan université, Sociologie, n° 37, 1997, 126p.
DELCOURT J., Syllabus de « *Sociologie de l'éducation* », UCL. 1986, Dictionnaire de la sociologie, Larousse, Essentiels, 1990
DRAELANTS H, DUPRIEZ V., MAROY C. *Le système scolaire*, dossier du Crisp n°59, Bruxelles, 2003
DURAND, J.P., WEIL R., *Sociologie contemporaine*, Vigot, 1989
DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1973
Fédération Wallonie-Bruxelles : *Les indicateurs de l'enseignement* -annuel
GAUCHET M., *L'école à l'école d'elle-même –contraintes et contradictions de l'individualisme démocratique*, le débat, n°37, novembre 1985, pp.55-86.
GELLNER E., *Nations et nationalisme*, Payot, Paris, 1989.
HALBERSTAM David, *Les fifties –La révolution américaine des années 50*, Seuil, Paris, 1995, pp.352-353.
MINCKE C., MONTULET B. *La société sans répit – La mobilité comme injonction*, Ed. de la Sorbonne, 2019
MONTULET B., 2002-2003 *Introduction à la Sociologie*, candidature en Droit, FUNDP, 174p.
MORIN E, *Enseigner à vivre, Manifeste pour changer l'éducation*, Actes Sud, 2014.
RAYOU P., *Sociologie de l'éducation*, Que sais-je ? PUF. 2015,
REA A., JACOBS D., suppléant MONTULET B., *Introduction à la sociologie*, Syllabus 2006-2007, ULB,
STOETZELJ, *Les valeurs du temps présent, Une enquête européenne*, PUF, Paris, 1992
THELOT C., *Tel père, tel fils? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982
VAN HAECHT A., *L'école à l'épreuve de la sociologie – Questions à la sociologie de l'éducation*, De Boeck, 1998
VOYE L., *Sociologie -Construction du monde, construction d'une discipline*, de BOECK, 1998

Autres sources :
CRISP:http://www.actionnariatwallon.be/VocPol/vocpol.asp?terme=pilierhttp://www.enseignement.be/index.php?page=24547&navi=45www.agers.cfwb.be/download.php?do_id=1624&do_check=
Sciences Humaines, « L'école en débat. Quelles politiques pour l'éducation? », n° 153, Octobre 2004.
Sciences Humaines, « Pourquoi Apprendre », Numéro spécial n°230S, Octobre 2011.
D.C., Education, recherche et formation mobilisent près de 7 milliards d'euros, Prof, n°11, septembre 2011, p.40.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☐ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (E-learning via Moodle en cas de dispositifs sanitaires Covid)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SOPOED		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :
En vue d'assurer un niveau d'acquisition de compétence correct, l'examen s'effectue sur 23 points. Une note de 13/23 équivaudra à un 10/20 comme note finale du cours. Les précisions sur le système d'évaluation seront expliquées lors des séances de cours.

En cas d'évaluation à distance due à la gestion sanitaire, l'évaluation s'effectuera par le biais de la plateforme Moodle où le questionnaire et les consignes seront disponibles. Les formulaires d'examens complétés devront également y être déposés au format PDF.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas de dispositifs sanitaires dus à la crise du Covid 19, les indications relatives au déroulement du cours à distance seront centralisées sur la plateforme Moodle à l'adresse du cours. Le cas échéant, ces indications renverront à la plateforme Teams, à une vidéo, un document powerpoint ou à tout autre support accessible en ligne, adéquat.
Différents documents complémentaires facultatifs y seront également disponibles.
Pour ce faire, les étudiants auront à s'inscrire dès le début du quadrimestre sur le cours électronique disponible sur Moodle.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **20** h
Intitulé de l'UE : **Formation à la neutralité**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **NEUTR**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.vens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

2(a) : Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
2(b) : Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.
2(c) : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.
3(a) : Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques.
3(b) : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
5(d) : Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

La formation à la neutralité vise à former les intervenants de l'enseignement aux exigences des décrets affirmant et organisant la neutralité de l'enseignement officiel et officiel subventionné de la Fédération Wallonie-Bruxelles (1994, 2003) et aux "grands textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne".
L'information juridique, politique, historique et philosophique fournie engagera une réflexion critique sur les objectifs et enjeux démocratiques.

Le futur enseignant sera en outre sensibilisé à la nécessité de développer au sein de sa propre pratique professionnelle une démarche pédagogique visant à réaliser ces objectifs :
- souci de diffuser une information critique ;
- faire preuve de tolérance et promouvoir les droits, libertés et valeurs démocratiques tels que définis dans la Constitution et les divers textes relatifs aux droits de l'homme.

Il devra au final adopter une attitude "neutre", garantie indispensable d'un projet scolaire et sociétal démocratique.

CONTENU DE L'UE

Le cours de neutralité vise à informer les futurs enseignants des aspects légaux liés à la profession en matière de neutralité. Cette information se double d'une réflexion critique menée sur la base d'éléments décrétaux, historiques et philosophiques en vue de sensibiliser l'étudiant à une pédagogie humaniste soucieuse de pluralisme et de tolérance.
- Approche historique et philosophique de l'organisation démocratique de la société et du principe de laïcité ;
- Analyse de la répercussion des principes démocratiques sur le projet et l'organisation sociétales et scolaires (comparaison entre la Belgique et la France) ;
- Présentation et analyse critique des divers textes de loi et des 2 décrets (1994, 2003) organisant la neutralité de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Mise en perspective de ces textes par l'évocation de débats contemporains ;
- Mise en situation (travail de groupe) : analyse d'une situation concrète mettant en jeu la question de la neutralité dans l'enseignement et présentation orale au groupe classe (une partie du travail de réflexion par groupe s'effectuera en autonomie pour des raisons évidentes d'organisation).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (Documentaires vidéos)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

- Moniteur belge et textes fondateurs organisant l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles (http://enseignement.be/index.php?page=25230&navi=12).
- Projets pédagogiques des différents réseaux d'enseignement.
- Articles de presse ; articles scientifiques ; extraits d'ouvrage ; outils pédagogiques permettant de réfléchir et de diffuser les valeurs démocratiques ; divers documents vidéos, etc.

La bibliographie sera détaillée lors du cours.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (projection commentée de documentaires vidéos)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
NEUTR	100 % *						100 % *		

Autres (à préciser) :
* Il n'y a pas d'examen formel. L'évaluation porte sur la présence au cours et la participation aux activités proposées (travaux de groupe, réflexions, exposés, synthèses, ...) qui sont obligatoires. Si l'investissement dans le dispositif de formation s'avère positif, la note d'UE déposée consistera en un 20/20. Dans le cas inverse, la notation qui déplorera un manque de présence active et/ou d'implication dans les travaux demandés consistera en un 0/20, empêchant de valider l'unité d'enseignement.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

Le dispositif et l'évaluation seront identiques qu'ils se déroulent en présentiel ou à distance, en regard de l'évolution de la situation sanitaire.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Notions d'épistémologie des disciplines**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **ÉPIST**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : vincent.furnelle@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- (3b) S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- (4) Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique (…) : (4a) Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ; (4c) Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; (4c) Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ; (4d) Apprécier la qualité des documents pédagogiques.
- (5) Développer une expertise dans les contenus enseignés (…) : (5a) Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Distinguer et définir les différents types de « discours de vérité » qui animent l'humanité et lui-même (mythos – doxa – logos) afin notamment d'identifier l'exigence scolaire (diffusion du logos, du savoir scientifique).

- Définir ce qu'est la science, son mode de fonctionnement (ses exigences et manières de fabriquer du savoir) autant que les grandes lignes de son histoire.

- Mettre en question et vérifier ses propres présupposés et convictions (attitude critique) sur un sujet et se nourrir aux sources fiables d'information et de savoir. => S'initier à l'analyse critique des médias : s'informer, distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, etc.

CONTENU DE L'UE

Le cours d'épistémologie vise à construire une réflexion critique autour des notions générales de « connaissance » et de « vérité ». À travers une approche historique et philosophique, Il envisagera les différents modes de pensée humains (mythos, doxa, logos) et les modalités à travers lesquelles l'homme construit ses savoirs. Le cours insistera

sur la manière scientifique d'y répondre, sur la spécificité de la science, et sur l'importance pour un enseignant de rester non seulement attentif à celle-ci mais capable de s'y nourrir.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

A titre purement indicatif :

- Extraits de textes philosophiques permettant de distinguer la pensée rationnelle de l'opinion ou de la pensée mythologique : Platon (« La République », extrait du Livre VII : L'allégorie de la caverne), Descartes, Bachelard, Ch. Pépin, …
- Kant, E, « Critique de la raison pure », (trad. Tremesaygues et Pacaud), PUF, 1986
- Revue « Philéas & Autobule » (rubrique « BD Histoire des sciences »)
- Sites, journaux et revues scientifiques et de vulgarisation scientifique, y compris pour enfants (ex. « Science et vie Junior »)
- Jean Marc Lévy-Leblond, "A quoi sert la science", coll. petites conférences, Éd. Bayard, Paris, 2008
- G. Hottois, "De la Renaissance à la Postmodernité, une histoire de la philosophie moderne et contemporaine", De Boeck Université, 2002.
- L. Couloubaritsis, "Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme", De Boeck, Bruxelles, 2003.
- Jarrosson B., *Invitation à la philosophie des sciences*, Seuil, 1992.
- Russ J., *Dictionnaire de Philosophie*, Armand Colin, 2000.
- Brune E., *L'unité de la connaissance*, Bernard Gilson éditeur, 2002.
- Chalmers A. F., *Qu'est-ce que la science ?* La Découverte, 1987.
- Documentaire : "Le Big-Bang, mes ancêtre et moi" de F. Guérin et E. Leconte, Arte, 2012.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ÉPIST		100 %						100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail écrit dont les consignes seront précisées au cours.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **18** h
Intitulé de l'UE : **Théorie technique**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **TTECH-3a**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : marc.francotte@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (1) ;
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (2) ;
  - ⇨ 2c : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
  - ⇨ 3b : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).
  - ⇨ 7d : Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :

- Encadrer l'amélioration de la condition physique (qualités physiques de base).
- Évaluer l'aptitude physique.
- Traiter une information au travers des articles techniques.

CONTENU DE L'UE

- Développement des qualités physiques de base.
- Déterminants de la performance et évaluation de ceux-ci.
- Grands principes de base de la planification annuelle.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Physiologie de l'exercice physique, Wilmore et Costll, De Boeck Université (1998)
Périodisation de l'entraînement, T.O. Bompa, Editions Vigot (2007)
Manuel d'entraînement, Weineck J., Vigot, (Paris 1999)
Physiologie de l'activité physique, W. Mac Ardle - F. Katch - V. Katch, Editions Maloine (2001)
L'entraînement raisonné du sportif, Jacques Vrijens, De Boeck Université

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TTECH-3a	20 %		80 %				Report		80 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la mise en place d'un travail en remplacement de l'examen :

Production écrite à rendre le jour où l'examen est prévu à l'horaire => Travail basé sur la construction de séances d'entraînement construites à partir des données théoriques et pratiques vues au cours. Les consignes seront données en temps utile aux étudiants par mail. Les consignes seront conçues de manière à individualiser au maximum les réponses produites (éviter les travaux de groupes). Possibilité (et non obligation) de développer certains aspects du travail à l'oral (présentiel ou visioconférence selon l'évolution de la situation).

Pour cette année académique 2020-21, le TA présentiel ne fait plus partie de l'évaluation (au vu du nombre de cours supprimés).

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Analyse du mouvement**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **BMÉCA-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : nicolas.wintgens@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant sera capable d'exploiter les connaissances acquises aux cours dans des disciplines comme la natation, les sports nautiques et toutes les activités où des projectiles sont concernés.

Exploiter les connaissances acquises au cours de sa formation en 1ère, 2ème et surtout en 3ème années pour analyser l'action des forces sur le corps lors d'une impulsion ainsi que le comportement du corps en phase de suspension lors de différents mouvements sportifs.

CONTENU DE L'UE

La 1ère partie du cours traite de la mécanique des fluides, amenant l'étudiant à comprendre l'influence d'un fluide environnant dans son action de freinage ou de support du mouvement.

La 2ème partie, plus conséquente, s'intéresse à l'action d'une force quelconque sur un corps immobile ou en mouvement, ce qui induit le problème des impulsions avec ou sans élan préalable, des modifications de trajectoires. L'analyse des mécanismes permettant la création des vrilles lorsque l'on se trouve en phase de suspension (sans appui extérieur) permettra d'analyser différents gestes sportifs simples puis complexes (saut en longueur, volée au rec, saut de lune, plongeon).

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

LEJEUNE A.: Principe de mécaniques des fluides-Hydraulique et aérodynamique) Faculté des sciences appliquées-ULg 1995-1996 Non publié
VANDEVAEL F.: Analyse des mouvements du corps humain - Ed DESOER
HAY J.: Biomécanique des techniques sportives - Vigot Sports Paris 1980
DYSON G.H.G.: Mécanique en athlétisme - Vigot Frères Paris 1975
SMITH T.: Biomécanique et gymnastique - PUF 1991
PERNET M.: Gymnastique artistique et sportive- Dossier n° 18 Revue EPS 1994

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
BMÉCA-3	10 %	90 %					Report	90 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail écrit.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **26** h
Intitulé de l'UE : **Sauvetage, réanimation et premiers soins**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **SAUV**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 1	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : stephanie.legisa@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au moment de la présentation de l'examen d'admission, l'étudiant sera capable de réussir les tests prévus dans le brevet supérieur de sauvetage (BSSA).

CONTENU DE L'UE

Le cours s'articule sur :
- l'entraînement préparatoire au brevet supérieur de sauvetage.
- les différentes techniques spécifiques à la réanimation cardio-pulmonaire ainsi que l'utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE). Le tout se situe dans un contexte particulier : la noyade.
- les techniques d'intervention en piscine et les aptitudes qui s'y rapportent.
- les premiers soins.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Documents rédigés par la LBFSA

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SAUV		40 % •	60 % *					40 % •	60 % *

Autres (à préciser) :
* L'examen oral correspond aux différentes épreuves pratiques de réanimation « endéans et/ou hors session » réalisées durant l'année. Celle-ci concerne une victime adulte avec un seul réanimateur avec utilisation du masque de poche, de l'O2 et du défibrillateur.

• L'examen écrit correspond à l'examen de l'épreuve externe en vue de l'obtention du BSSA.

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve se déroulera au 2ème quadrimestre (des consignes spécifiques suivront alors, ultérieurement).

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **14** h
Intitulé de l'UE : **Élaboration du projet professionnel**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **EPP**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☐ Non ☒ Oui (**UE Stages/AFP & UE DIFF**)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : celine.fievez@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

- Compétence 1 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
- Compétence 2 : Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.
- Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de l'UE, l'étudiant est capable de définir les contours de son identité d'enseignant en tenant compte

- des différentes facettes qui composent son métier,
- de ses connaissances relatives à l'enseignement et de l'apprentissage,
- des enseignements qu'il a retirés de ses pratiques professionnelles,
- de l'image du métier et de l'image de lui dans le métier, images qu'il a façonnées grâce aux rencontres et situations professionnelles,
- aux projets d'action professionnelle qu'il se donne à court, moyen et long terme.

CONTENU DE L'UE

Ce cours tente d'aider l'étudiant à réaliser une auto-évaluation juste de sa personne et de son enseignement afin de développer un sentiment d'efficacité personnelle.

Le dispositif d'enseignement abordera de multiples facettes auxquelles sont soumis les jeunes enseignants :

- Quelle image ai-je de moi-même, comment est-ce que je me perçois en tant qu'enseignant (forces et faiblesses) ?
- Où et comment postuler ?
- Comment rédiger un CV et lettre de motivation pouvant me différencier d'un autre candidat ?

- Que signifie réellement enseigner, quels devoirs ?
- Comment les autres jeunes enseignants gèrent-ils leur entrée dans le métier ?
- Comment ai-je évolué durant ma formation ?
- Comment voudrais-je évoluer en tant qu'enseignant ?
- Comment vais-je continuer à me former ?

Chaque séance de cours abordera une question particulière en lien avec le métier d'enseignant. La réponse produite par l'étudiant en classe ou en toute autonomie contribue à l'élaboration de son projet professionnel. Le dispositif proposé se veut interactif en intégrant les apports des étudiants et en induisant les informations théoriques nécessaires. La réalisation des travaux demandera une démarche active et investie basée sur des travaux de groupe, des échanges de pratiques, des débats ainsi que des lectures et travaux personnels.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Notes de cours personnelles;
- Documents de travail personnel
- Documents extraits de « Fédération Wallonie-Bruxelles – Enseignement.be » ;
- Documents de différents services universitaires de l'U.Lg.
- Documents de travail de l'Inspection...
- Diverses références de livres et brochures dont "Guide du jeune enseignant - AGERS"

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPP				30 %		70 %	Report		70 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un travail écrit.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Étude critique des grands courants pédagogiques**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **COPE**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : muriel.lecoq@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

- Choisir, articuler et varier ses pratiques pédagogiques et méthodes d'enseignement.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique professionnelle.
- Mettre en œuvre les textes légaux de référence.
- Mettre en place des pratiques démocratiques et de citoyenneté.
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ; actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.
- Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.
- …

CONTENU DE L'UE

- Étude critique des méthodes d'enseignement (expositive, conditionnement et active).
- Étude critique des styles d'enseignement (autoritaire, démocratique et laisser-faire).
- Étude critique de la pédagogie par compétences.
- Étude critique de l'enseignement démocratique, des écoles alternatives, Freinet, Montessori ...
- Étude critiques de ... sujets en fonction de l'actualité
- …

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☐ Dias projetées ☒ Documents de travail ☒ Autre (analyse de films, documentaires, reportages, séquences vidéo...)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Collot., B. (2017), L'école du 3ème type - Explorer un autre paradigme avec les enfants, éditions L'instant Présent, France.
Farhangi., R. (2018), Pourquoi j'ai créé une école où les enfants font ce qu'ils veulent (Domaine du possible), Editions Actes Sud, France.
Gray., P. (2017), Libre pour apprendre, Coéditions Actes Sud, France.
Greenberg, D. (2017), L'école de la liberté, Mamaéditions, France.
Neil., A. (2004), Libres enfants de Summerhill, La Découverte, France.
Sten., A. (2019), Et je ne suis jamais allé à l'école : Histoire d'une enfance heureuse, Actes Sud, France.
Viaud, M. -L. (2017), Montessori, Freinet, Steiner … Une école différente pour mon enfant - Le guide de référence des pédagogies alternatives, Editons Nathan, France.
Etc.
+ Articles -> voir syllabus
+ documentaires vidéos

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☐ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☐ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☒ Autre (analyse de films, documentaires vidéos, articles écrits…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
COPE					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen écrit à distance ou un travail écrit à rendre par mail.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **MéTIC-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : carine.latour@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover :
=> Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
=> Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme de ce cours, l'apprenant devra être capable :
- d'utiliser des outils TICE gratuits pour produire des leçons pédagogiques.
- de concevoir et réaliser ses propres supports pédagogiques multimédias.

CONTENU DE L'UE

1. L'usage des TICE au service de son dispositif d'apprentissage
2. La sémantique de l'image
3. La conception et la réalisation d'une capsule de présentation vidéo
4. La conception et la réalisation d'un site WEB pédagogique

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☐ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☐ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

« Les médias, déclencheurs d'activités de recherche et de production » : Etienne Van Cruyssen, Édition CEM.
« La pratique de la photographie » : John Hedgecoe, Édition Larousse.
« Guide du montage vidéo » : Sylviane Dadard, Édition Marabout.
« Prises de vues, décrypter la photo d'actu » : David Groison et Pierangélique Schouler, Édition Acte Sud.
« Compétence Micro » : www.competence

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
MéTIC-3				30 %	70 %		Report	70 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

L'étudiant(e) est tenu(e) de déposer, dans la rubrique des devoirs Teams, au terme de chaque module, son TP réalisé de façon individuelle. Par ailleurs, en cas d'absence dûment justifiée, l'étudiant(e) peut, si elle/il le désire, rattraper de façon autonome (dans les 10 jours qui suivent la date des dépôts des devoirs mentionnés dans TEAMS), le TP pour lequel elle/il est excusé(e). Les consignes sont chaque fois précisées dans Teams. La période de ces travaux pratiques est communiquée dès le début du quadrimestre afin que les étudiant(e)s puissent s'organiser.
En cas d'échec, l'étudiant(e) est tenu(e) d'actualiser / de (re)créer son site internet qui constitue l'examen écrit du cours. À noter également que, dans le cas où l'étudiant(e) n'aurait pas envoyé dans les délais prescrits le lien de son site, il/elle sera qualifiée d'Absent(e).
La note finale intègre les appréciations des TP (applications), l'investissement obligatoire fourni dans le cadre des activités d'apprentissage organisées en synchrone et en asynchrone, ainsi que le projet faisant office d'examen (site WEB pédagogique).
En outre, le travail annuel sera uniquement valorisé dans le cas où l'étudiant(e) réalise son site internet.
L'investissement effectivement fourni pour les TP sera intégré à l'évaluation finale du cours à hauteur de 30 % de la note globale. Le bilan de ces TP n'est pas améliorable entre les deux sessions d'examens. En seconde session, seule sera prise en considération l'évaluation obtenue pour le site.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **24** h
Intitulé de l'UE : **Physiologie**	

Volume en Crédits : **2** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **PHYSIO-3**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☐ Non ☒ Oui (UE PHYSIO-2a & UE PHYSIO-2b)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : jeremy.petrella@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

L'étudiant(e) sera capable, au terme de l'activité d'apprentissage de maitriser :
- Le développement biologique de l'enfant et de l'adolescent.
- Les bases physiologiques de l'activité physique chez l'enfant et l'adolescent.
- Les adaptations métabolique à l'exercice chez l'enfant et l'adolescent.
- Les adaptations neuromusculaires chez l'enfant.
- Les réponses et adaptions osseuses à l'exercice au cours de la croissance.
- L'exercice et la fonction respiratoire de l'enfant.
- Les réponses et adaptations cardiovasculaires à l'exercice au cours de la croissance.
- La performance aérobie.
- La performance anaérobie de l'enfant.
- La fatigue et la récupération chez l'enfant.
- La thermorégulation chez l'enfant.

CONTENU DE L'UE

Étude de l'enfant et de l'adolescent à travers des aspects physiologiques, biologiques, métaboliques, respiratoires, neuromusculaires, ostéologiques, cardiovasculaires et digestifs, au cours de l'exercice physique.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☒ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

ROWLANT, Physiologie de l'exercice chez l'enfant, De Boeck, 2005. VANPRAAGH, Physiologie du sport chez l'enfant et l'adolescent, De Boeck, 2008. KENNEY, WILORE, Physiologie du sport et de l'exercice, De Boeck, 2013.

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☐ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☐ Observation de pratiques / de terrain
☒ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PHYSIO-3					100 %			100 %	

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en un examen oral en visioconférence.

Haute École Charlemagne	Département : Pédagogique
Bachelier professionnalisant - Type court	Implantation : Liège - Rivageois
Section / Sous-section : AESI Education physique	Ancrage de l'UE : Bloc 3
Niveau du cycle : 1 Cadre européen de certification : niveau 6	Volume horaire : **18** h
Intitulé de l'UE : **Théorie technique**	

Volume en Crédits : **1** ECTS	Acronyme / Numéro de l'UE : **TTECH-3b**	
Secteur : Sciences humaines et sociales Domaine : Sciences psychologiques et de l'éducation	Période : Quadrimestre 2	Cours : **Obligatoire**
La réussite de la présente UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ☒ Non ☐ Oui (…)	Le choix de la présente UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ☒ Non ☐ Oui (…)	
Cette UE est corequise à une ou plusieurs autre(s) : ☒ Non ☐ Oui (…)		
Langue d'enseignement : ☒ Français ☐ Autre (…)	Coordonnées de l'enseignant(e)-référent(e) de l'UE : olivier.hennen@hech.be	

CONTRIBUTION DE L'UE AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Compétence(s) du référentiel visée(s) par l'UE

Compétences prioritaires :

- Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession (1) ;
- Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité (2) ;
  - ⇨ 2c : S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société (3) ;
  - ⇨ 3b : S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover (4) ;
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement (5) ;
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions (6) ;
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté (7).
  - ⇨ 7d : Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Objectifs / Acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation

Au terme du cours l'étudiant sera capable de :

- Encadrer l'amélioration de la condition physique (qualités physiques de base).
- Évaluer l'aptitude physique.
- Effectuer une planification de l'entraînement à court, moyen et long terme.
- Traiter une information au travers des articles techniques.

CONTENU DE L'UE

- Développement des qualités physiques de base (suite 1er quadrimestre).
- Déterminants de la performance et évaluation de ceux-ci (suite 1er quadrimestre).
- Principes théoriques et pratiques de la planification de l'entraînement.

SUPPORTS DIDACTIQUES OBLIGATOIRES

☒ Syllabus de cours ☐ E-Learning ☒ Dias projetées ☒ Documents de travail ☐ Autre (…)

SOURCES ET RÉFÉRENCES EXPLOITÉES

Physiologie de l'exercice physique, Wilmore et Costll, De Boeck Université (1998)
Périodisation de l'entraînement, T.O. Bompa, Editions Vigot (2007)
Manuel d'entraînement, Weineck J., Vigot, (Paris 1999)
Physiologie de l'activité physique, W. Mac Ardle - F. Katch - V. Katch, Editions Maloine (2001)
L'entraînement raisonné du sportif, Jacques Vrijens, De Boeck Université

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

☒ Cours ex-cathedra
☒ Exposé par l'étudiant(e)
☒ Travaux en autonomie
☐ Activités en laboratoire
☒ Ateliers, travaux de groupe
☒ Observation de pratiques / de terrain
☐ Résolution de problèmes
☒ Exercices, applications, travaux pratiques
☐ Séminaires, excursions, visites
☐ Autre (…)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'UE

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le Règlement Général des Études et des Jurys.

Rappel de l'acronyme de l'UE :	Janvier			Mai/Juin			Août/Septembre		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
TTECH-3b				20 %		80 %	Report		80 %

Autres (à préciser) :

En cas de Travail annuel non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant et l'enseignant.

Langue d'évaluation : ☒ Français ☐ Autre (…)

REMARQUES ÉVENTUELLES

En cas d'évaluation exclusivement distancielle, si la situation sanitaire l'exige et que l'horaire de session en intègre la mention, l'épreuve consistera en la mise en place d'un travail en remplacement de l'examen :

Production écrite à rendre le jour où l'examen est prévu à l'horaire => Travail basé sur la construction de séances d'entraînement construites à partir des données théoriques et pratiques vues au cours + planification annuelle de l'entraînement dans une discipline spécifique. Les consignes seront données en temps utile aux étudiants par mail. Les consignes seront conçues de manière à individualiser au maximum les réponses produites (éviter les travaux de groupes). Possibilité (et non obligation) de développer certains aspects du travail à l'oral (présentiel ou visioconférence selon l'évolution de la situation)

Selon les circonstances sanitaires du moment, le TA présentiel pourrait ne plus faire partie de l'évaluation, si de trop nombreuses séances de cours s'avéraient annulées. Dans ce cas de figure, l'épreuve décrite ci-dessus vaudrait pour 100% de l'évaluation de cette UE.